

MUNICIPAL BULLETIN MUNICIPAL

Of the CITY of MONTREAL

PUBLISHED EVERY SATURDAY
MORNING

All communications relative to the Municipal
Bulletin should be addressed as follows:

THE MUNICIPAL BULLETIN
CITY HALL
MONTREAL



TELEPHONE MAIN 4240

De la CITÉ de MONTRÉAL

PARAISANT LE SAMEDI MATIN

Toute communication concernant le Bulletin
Municipal devra être adressée comme suit:

BULLETIN MUNICIPAL
HOTEL DE VILLE
MONTREAL

DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 28 décembre 1914.

Son Honneur le Maire M. Martin, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Mayrand, Turcot, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Ménard, Rubenstein, Vandelac, Weldon, Loranger, Hushion, Dubeau, Therrien, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau, Pauzé, Lavergne, et MM. Ainey, Côté, Hébert et McDonald, Commissaires.

Le procès-verbal des deux dernières assemblées est lu et adopté.

RAPPORTS.

1.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la succession Raymond de construire deux soutes à charbon.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. DUBEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

2.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter un terrain de M. Alphonse Gougeon pour élargir le Chemin de la Côte-des-Neiges.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

3.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer un compte de \$2,476.85 à MM. R. S. & W. S. Lea.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ST-PIERRE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit rejeté pour les raisons suivantes:

(1) Parce que le rapport de MM. Lea n'a pas été préparé à la demande du Bureau des Commissaires, par une résolu-

CITY COUNCIL

Report of special meeting held on the 28th Dec. 1914.

His Worship the Mayor, Mr. M. Martin, in the Chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Mayrand, Turcot, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Ménard, Rubenstein, Vandelac, Weldon, Loranger, Hushion, Dubeau, Therrien, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau, Pauzé, Lavergne, and Messrs. Ainey, Côté, Hébert and McDonald, Commissioners.

The minutes of the two last meetings were read and confirmed.

REPORTS.

1.—From Board of Commissioners, to allow the Raymond Estate to construct two coal shutes.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DUBEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

2.—From Board of Commissioners, to purchase a piece of land from Mr. Alphonse Gougeon re widening Côte des Neiges Road.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

3.—From Board of Commissioners, to pay an account of \$2,476.85 to Messrs. R. S. & W. S. Lea.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ST-PIERRE, it was

Resolved: That said report be rejected for the following reasons:

(1) Because the report of Messrs. Lea was not prepared at the request of the Board of Commissioners, in

tion dudit Bureau, en bonne et due forme, telle que la chose aurait dû se faire, suivant la loi;

(2) Parce qu'il n'y a jamais eu de crédit de voté pour payer ce travail;

(3) Parce que rien démontre que ledit rapport a quelque valeur et peut-être de quelque utilité pour la Ville.

Que le Bureau des Commissaires soit, de plus, prié de retourner aux MM. Lea leur rapport.

4.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer un compte de \$11,250 à M. E. W. Jacobs pour l'achat de chevaux.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LAVERGNE, il est

Résolu: Que la Règle 111 des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et adopté, à condition, toutefois, que M. E. W. Jacobs déclare sous serment que les chevaux dont il réclame le prix ont été livrés à la Cité, le nombre des membres présents excédant la majorité absolue requise par la loi.

5.—Du Bureau des Commissaires, réitérant un rapport antérieur demandant un crédit de \$182.46 pour payer certains ouvriers d'après l'échelle des salaires raisonnables.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. TURCOT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit déposé sur le bureau pour être étudié à la prochaine assemblée du Conseil

6.—De la Commission Spéciale, re évaluation municipale au sujet du projet d'amendement au Code des Notaires.

Sur proposition de M. l'éch. DUBEAU, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

7.—De la Commission Spéciale, re évaluation municipale à l'effet de faire subir un examen aux estimateurs.

Sur proposition de M. l'éch. DUBEAU, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et renvoyé au Bureau des Commissaires.

8.—De la Commission de Législation, concernant le mode d'évaluation fixe pour un terme de trois années.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

INTERPELLATIONS.

9.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires, avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée du Conseil, par (a) M. l'éch. Weldon, au sujet de certaines erreurs qui se rencontrent dans le budget de 1915; (b) M. l'éch. Létourneau, re surveillance par la police des propriétés de certaines grandes compagnies; (c) M. l'éch. Larivière, re maladies contagieuses.

MOTIONS.

10.—M. l'éch. WELDON, appuyé par M. l'éch. HUSHION,

Propose: Que le Bureau des Commissaires soit prié de réintégrer dans leurs positions, comme ingénieurs divisionnaires, MM. Hector Cadieux et J. Leischman à partir du 1er janvier prochain, au salaire de \$2,500 par année, suivant le montant voté dans le budget pour les titulaires de ces positions.

Et un débat s'engageant.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ladite motion soit renvoyée au Bureau des Commissaires.

11.—Sur proposition de M. l'éch. WELDON, appuyée par M. l'éch. N. LAPOINTE, il est

virtue of a resolution of said Board, adopted in due form as should have been done according to law;

(2) Because no appropriation was voted at any time to pay the cost of such work;

(3) Because nothing shows that said report is of any value and may be of any use to the City; that the Board of Commissioners be furthermore requested to return to Messrs. Lea the report submitted by them.

4.—From Board of Commissioners, to pay an account of \$11,250 to Mr. E. W. Jacobs for the purchase of horses.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVERGNE, it was

Resolved: That Rule 111 of the Rules of Council be suspended and that said report be received and adopted, conditionally however, that Mr. E. W. Jacobs shall declare under oath that the horses for which he claims payment were actually delivered to the City, the number of members present exceeding the absolute majority required by law.

5.—From Board of Commissioners, re-affirming previous report for an appropriation of \$182.46 to pay certain laborers according to fair wage scale.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said report be laid on the table to be considered at the next meeting of the Council.

6.—From Special Committee re assessment anent proposed amendment to Code of Notaries.

On motion of Ald. DUBEAU, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

7.—From Special Committee on assessment to provide for an examination in the case of the Assessors.

On motion of Ald. DUBEAU, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report be received and referred to the Board of Commissioners.

8.—From Legislation Committee, concerning fixed mode of fixed assessment for a period of three years.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

QUESTIONS.

9.—Certain questions were put to the Board of Commissioners, with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council by (a) Ald. Weldon, anent certain errors in Budget of 1915; (b) Ald. Létourneau, re guarding of property of large companies by police; (c) Ald. Larivière, re contagious diseases.

MOTIONS.

10.—Ald. WELDON moved, seconded by Ald. HUSHION,

That the Board of Commissioners be requested to reinstate Messrs. Hector Cadieux and J. Leischman in their positions, as divisional engineers, from the 1st of January next, at a salary of \$2,500 per annum, as per allowance made in the budget for incumbents of said positions.

And, a debate arising,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said motion be referred to the Board of Commissioners.

11.—On motion of Ald. WELDON, seconded by Ald. N. LAPOINTE, it was

Résolu : Que les plus sincères félicitations des membres du Conseil et du Bureau des Commissaires soient offertes à M. l'éch. Macdonald, à l'occasion de sa soixante-seizième année de vie active et que des voeux soient faits pour qu'il siège encore un grand nombre d'années dans ce Conseil.

12.—Sur proposition de M. l'éch. CHARTRAND, appuyée par M. l'éch. BARBEAU, il est

Résolu : Que le Surintendant de Police soit prié de bien vouloir transmettre au Conseil une liste contenant les noms de tous les officiers du Département de Police, y compris les caporaux, lieutenants, capitaines, inspecteurs, etc., ainsi que l'endroit où ils résident et la date de leur nomination.

QUESTIONS DE PRIVILEGE.

13.—M. l'éch. Blumenthal soulève une question de privilège et proteste contre un article publié dans un des derniers numéros du journal hébreu, l'"Eagle", au sujet du quartier Saint-Louis.

14.—M. l'éch. Mayrand soulève une question de privilège et se plaint de certaines déclarations injurieuses à son égard faites dernièrement par M. L. J. Primeau, ex-surveillant des achats, et maintenant, secrétaire de M. T. Côté, Commissaire.

Et, un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. VANDELAC, il est

Résolu : Qu'une Commission Spéciale, composée de MM. les échevins Loranger, Denis, Lavergne, Hushion et Giroux, soit nommée pour s'enquérir du bien-fondé des accusations portées par certains membres du Conseil contre ledit M. Primeau, avec prière de faire rapport au Conseil.

ORDRE DU JOUR.

15.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires, nommant certains percepteurs, huissiers de la Cour du Recorder.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu : Que ledit rapport soit adopté.

16.—Etant lus les item 3 et 4 de l'ordre du jour, il est ordonné de les biffer.

17.—Etant lus les item 5, 6, 7, 8 et 9 de l'ordre du jour.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu : Que le Greffier de la Cité soit prié de préparer des règlements en conséquence.

Son Honneur le Maire ayant quitté la Salle du Conseil, M. l'échevin Houlé, Maire-Suppléant, préside l'assemblée.

18.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 3ème lecture un règlement amendant le Règlement No 260 concernant les bâtiments.

Le Conseil procède à l'étude dudit règlement en troisième lecture, et

Sur proposition de M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par M. l'éch. RUBENSTEIN, il est

Résolu : Que ledit règlement soit amendé en y ajoutant, à la fin du paragraphe (h), les mots suivants : "ou par le propriétaire dans le cas du paragraphe (f)".

Ledit amendement est agréé du consentement unanime du Conseil (Règle 83).

Ledit règlement est alors lu une troisième fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par M. l'éch. RUBENSTEIN, il est

Résolu : Que ledit règlement soit numéroté, enregistré et conjoint au long, qu'il soit revêtu du sceau de la Cité, signé par le Maire et le Greffier de la Cité, et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

Resolved : That the heartiest congratulations of the members of this Council and Board of Commissioners be tendered to Alderman Macdonald upon the completion this day of 76 years of active life and to wish him many more useful years in this Council.

12.—On motion of Ald. CHARTRAND, seconded by Ald. BARBEAU, it was

Resolved : That the Superintendent of the Police be requested to submit to Council a statement showing the names of all the officials of the Police Department, namely : the constables, corporals, lieutenants, captains, inspectors, etc., with their domiciles and the date of their appointment.

QUESTIONS OR PRIVILEGE.

13.—Ald. Blumenthal rose to a question of privilege and protested against an article in a recent issue of the Jewish newspaper, the "Eagle," concerning St. Louis Ward.

14.—Ald. Mayrand rose to a question of privilege and complained of certain injurious statements concerning him made recently by Mr. L. J. Primeau, ex-superintendent of purchases, and now private secretary of Mr. T. Côté, Commissioner.

And, a debate arising,

On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. VANDELAC, it was

Resolved : That a Special Committee, composed of Messrs Loranger, Denis, Lavergne, Hushion and Giroux, be appointed to inquire into the truth of the charges laid by certain members of the Council against the said Mr. Primeau and to report to Council.

ORDER OF THE DAY.

15.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to appoint certain collectors bailiffs of the Recorder's Court.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved : That said report be adopted.

16.—The 3rd and 4th orders of the day being read, the same were ordered to be struck.

17.—The 5th, 6th, 7th, 8th and 9th orders of the day being read,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved : That the City Clerk be instructed to draft by-laws accordingly.

His Worship the Mayor, having left the Council Chamber, Ald. Houlé, Acting-Mayor, took the Chair.

18.—The order of the day being read for the 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 260, concerning buildings,

The Council proceeded to consider said by-law in third reading, and,

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. RUBENSTEIN, it was

Resolved : That the same be amended by adding thereto, at the end of paragraph (h), the following words : "or by the proprietor in the case of paragraph (f)."

Said amendment was agreed to with the unanimous consent of the Council (Rule 83).

Said by-law was then read a third time and agreed to.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. RUBENSTEIN, it was

Resolved : That said by-law be numbered, entered and copied at full length, and that it be sealed with the seal of the City, signed by the Mayor and City Clerk and deposited with City Clerk for security.

19.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération (a) un rapport de la Commission Spéciale, re circulation des voitures sur certaines parties des rues Saint-Jacques et Notre-Dame; (b) 2ième et 3ième lectures du règlement concernant la circulation sur certaines parties des rues Saint-Jacques et Notre-Dame.

Sur proposition de M. l'éch. LORANGER, appuyée par M. l'éch. WELDON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

Le Conseil procède alors à l'étude dudit règlement en deuxième lecture, et

La section 1 étant lue,

M. l'éch. MENARD, appuyé par M. l'éch. LETOURNEAU,

Propose: Que les mots suivants de ladite section, savoir "rues Notre-Dame et McGill" soient retranchés et remplacés par les suivants: "Place d'Armes, Côté Ouest, et rue McGill", et que, ainsi amendé, ladite section soit agréée.

Et, un débat s'engageant,

M. l'éch. LAVERGNE, appuyé par M. l'éch. GIROUX,

Propose: Que l'étude dudit projet de règlement soit renvoyé à six mois.

Ladite proposition étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: N. Lapointe, Ward, Létourneau, Mayrand, Giroux, Blumenthal, Hushion, Therrien, Denis, St-Pierre, Rochon, Barbeau, Lavergne—13.

Contre: L. A. Lapointe, Boyd, Turcot, Houlé, Ménard, Rubenstein, Vandelac, Weldon, Loranger, Dubeau, Chartrand—11.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

20.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 2ème et 3ème lectures, un règlement à l'effet d'amender le Règlement No 401 concernant la circulation des voitures.

Le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture et, la sous-section 14 b de la section 1 étant lue, elle est agréée.

La sous-section 14c étant lue,

Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Qu'elle soit amendée en en retranchant les mots suivants: "Indiquant le nombre de personnes à pied, le nombre de personnes à cheval, le nombre de corps de musique, le nombre de voitures".

Ainsi amendée, ladite sous-section est agréée.

(MM. les échevins Boyd et Lavergne, dissidents.)

La sous-section 14 d étant lue, elle est agréée.

La sous-section 14 e étant lue,

Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. LAVERGNE, il est

Résolu: Qu'il soit ordonné de la biffer.

La sous-section 14 f étant lue, elle est agréée.

La sous-section 14 g étant lue,

M. l'éch. THERRIEN, appuyé par M. l'éch. WELDON,

Propose: Qu'elle soit biffée.

Et un débat s'engageant,

M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. BOYD, propose, en amendement:

Que ladite sous-section soit biffée et remplacée par la suivante:

14g — Nulle personne ne devra laisser aucune voiture d'un genre quelconque stationner sur une rue où circulent les tramways, plus longtemps que 15 minutes, ou sur une autre rue plus longtemps qu'une heure, à moins que ce ne soit pour y faire des réparations temporaires, comme il est dit plus haut. Cette disposition ne s'applique pas, cependant, aux médecins lorsqu'ils seront occupés à exercer leurs devoirs professionnels.

Et un nouveau débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

19.—The order of the day being read to consider: (a) report of Special Committee re vehicular traffic on portions of St. James and Notre-Dame Sts; (b) 2nd and 3rd reading of a by-law concerning traffic on certain portions of St. James and Notre-Dame streets,

On motion of Ald. LORANGER, seconded by Ald. WELDON, it was

Resolved: That the same be adopted.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading.

Section 1 being read,

Ald. MENARD moved, seconded by Ald. LETOURNEAU,

That the following words in said section, namely "Notre-Dame St. and McGill St." be struck and replaced by the following: "Place d'Armes, West side, and McGill St.", and that, so amended, said section be agreed to.

And, a debate arising,

Ald. LAVERGNE moved, seconded by Ald. GIROUX, That further consideration of said draft of by-law be postponed to six months.

Said motion being put, the Council divided:

Yea: N. Lapointe, Ward, Létourneau, Mayrand, Giroux, Blumenthal, Hushion, Therrien, Denis, St. Pierre, Rochon, Barbeau, Lavergne—13.

Nay: L. A. Lapointe, Boyd, Turcot, Houlé, Ménard, Rubenstein, Vandelac, Weldon, Loranger, Dubeau, Chartrand—11.

So, it was carried and

Resolved: Accordingly.

20.—The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 401, re vehicular traffic,

The Council proceeded to consider said by-law in second reading, and

Sub-section 14b of Section 1 being read, the same was agreed to.

Sub-section 14c being read,

On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. LETOURNEAU,

The same was amended by striking out the following words, viz :

"Stating the number on foot, number mounted, number of bands of music, number of carriages."

So amended, said sub-section was agreed to (Ald. Boyd and Lavergne dissenting).

Sub-section 14d being read, the same was agreed to.

Sub-section 14e being read,

On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. LAVERGNE, the same was

Ordered: To be struck.

Sub-section 14f being read, the same was agreed to.

Sub-section 14g being read,

Ald. THERRIEN moved, seconded by Ald. WELDON, That the same be struck.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD,

That said sub-section be struck and replaced by the following:

"14g — No person shall leave any vehicle whatsoever at a standstill upon any street where street cars run for a longer time than 15 minutes, or upon any other street for a longer time than one hour, unless for temporary repairs as above provided. This provision nevertheless shall not apply to medical men when attending to their professional duties.

And, a further debate arising,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Résolu: Que l'ordre du jour maintenant à l'étude soit biffé.

21.—Etant lus les 18ème, 19ème, 20ème, 21ème et 23ème ordres du jour, il est

Ordonné: De biffer lesdits item.

22.—Etant lu le 22ème ordre du jour, on ne procède pas à l'étude dudit item.

23.—Etant lu le 26ème ordre du jour, il est

Ordonné: De biffer ledit item.

24.—Etant lu le 28ème ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures, un règlement à l'effet d'amender le Règlement No 506, re fonds de pension, ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que la Règle 84 des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant lu une deuxième et troisième fois.

Le Conseil alors procède à l'étude dudit règlement en seconde lecture, et

Les sections 1 et 2 étant lues, elles sont agréées.

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois et il est agréé.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu une troisième fois et il est agréé.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que ledit règlement soit numéroté, enregistré et copié au long, qu'il soit revêtu du sceau de la Cité, signé par le Maire et le Greffier de la Cité, et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

25.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures, un règlement à l'effet d'amender le Règlement No 538, re bâtisses sur l'avenue Christophe Colomb.

Ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

Sur proposition de M. l'éch. ST-PIERRE, appuyée par M. l'éch. DENIS, il est

Résolu: Que la Règle 84 des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant lu une deuxième et troisième fois.

Le Conseil alors procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture, et

Les sections 1 et 2 étant lues, elles sont agréées.

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois et il est agréé.

Sur proposition de M. l'éch. ST-PIERRE, appuyée par M. l'éch. DENIS, il est

Résolu: Que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu une troisième fois et il est agréé.

Sur proposition de M. l'éch. ST-PIERRE, appuyée par M. l'éch. DENIS, il est

Résolu: Que ledit règlement soit numéroté, enregistré et copié au long, qu'il soit revêtu du sceau de la Cité, signé par le Maire et le Greffier de la Cité, et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

26.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'amender le Règlement No 449, re bâtisses dans les quartiers Mont-Royal et Côte-des-Neiges, ledit règlement est, en conséquence, lu une première fois.

Sur proposition de M. l'éch. ROCHON, appuyée par M. l'éch. ST-PIERRE, il est

Résolu: Que la Règle 84 des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant lu une deuxième et troisième fois.

Le Conseil procède alors à l'adoption dudit règlement en deuxième lecture, et

Les sections 1 et 2 étant lues, elles sont agréées.

Resolved: That the order of the day now under consideration be struck.

21.—The 18th, 19th, 20th, 21st and 23rd orders of the day being read, the same were

Ordered: To be struck.

22.—The 22nd order of the day being read, the same was not proceeded with.

23.—The 26th order of the day being read, the same was

Ordered: To be struck.

24.—The 28th order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 506 re pension fund, said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That Rule 84 of the Rules of Council be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading and,

Sections 1 and 2 being read, the same were agreed to.

Said by-law was then read a second time and agreed to.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time and agreed to.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said by-law be numbered, entered and copied at full length, and that it be sealed with the seal of the City, signed by the Mayor and City Clerk and deposited with City Clerk for security.

25.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 538 re buildings on Christophe Colomb street,

Said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. ST-PIERRE, seconded by Ald. DENIS, it was

Resolved: That Rule 84 of the Rules of Council be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading and,

Sections 1 and 2 being read, the same were agreed to.

Said by-law was then read a second time and agreed to.

On motion of Ald. ST-PIERRE, seconded by Ald. DENIS, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time and agreed to.

On motion of Ald. ST-PIERRE, seconded by Ald. DENIS, it was

Resolved: That said by-law be numbered, entered and copied at full length, and that it be sealed with the seal of the City, signed by the Mayor and City Clerk and deposited with City Clerk for security.

26.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 449 re buildings in Mount-Royal and Côte-des-Neiges Ward, said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. ROCHON, seconded by Ald. ST-PIERRE, it was

Resolved: That Rule 84 of the Rules of Council be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading and,

Sections 1 and 2 being read, the same were agreed to.

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois, et il est agréé.

Sur proposition de M. l'éch. ROCHON, appuyée par M. l'éch. ST-PIERRE, il est

Que ludit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est, en conséquence, lu une troisième fois et il est agréé.

Sur proposition de M. l'éch. ROCHON, appuyée par M. l'éch. ST-PIERRE, il est

Résolu: Que ludit règlement soit numéroté, enregistré et copié au long, qu'il soit revêtu du sceau de la Cité, signé par le Maire et le Greffier de la Cité, et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

27.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures, un règlement à l'effet d'amender le Règlement No 296, re passage d'animaux à travers les rues.

Ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

Sur proposition de M. l'éch. THERRIEN, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que la Règle 84 des Règles du Conseil soit suspendue et que ludit règlement soit maintenant lu une seconde et troisième fois.

Le Conseil procède alors à l'étude dudit règlement en deuxième lecture, et

Les sections 1 et 2 étant lues, elles sont agréées.

(M. l'échevin Ward, dissident.)

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois et il est agréé.

(M. l'éch. Ward dissident).

Sur proposition de M. l'éch. THERRIEN, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ludit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu une troisième fois, et il est agréé.

(M. l'échevin Ward, dissident.)

Sur proposition de M. l'éch. THERRIEN, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ludit règlement soit numéroté, enregistré et copié au long, qu'il soit revêtu du sceau de la Cité, signé par le Maire et le Greffier de la Cité, et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

(M. l'échevin Ward, dissident.)

28.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures, un règlement à l'effet de permettre à la Thomas Davidson Manufacturing Co., de construire une passerelle au-dessus de la rue Vinet.

Ledit règlement est alors lu une première fois.

Sur proposition de M. l'éch. N. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. TURCOT, il est

Résolu: Que la Règle 84 des Règles du Conseil soit suspendue et que ludit règlement soit maintenant lu une deuxième et une troisième fois.

Le Conseil alors procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture, et

Le préambule et les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 étant lus, ils sont agréés.

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois, et il est agréé.

Sur proposition de M. l'éch. N. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. TURCOT, il est

Résolu: Que ludit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu une troisième fois, et il est agréé.

Sur proposition de M. l'éch. N. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. TURCOT, il est

Résolu: Que ludit règlement soit numéroté, enregistré et copié au long, qu'il soit revêtu du sceau de la Cité, signé par le Maire et le Greffier de la Cité, et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WELDON,

Le Conseil s'adjourne.

L. O. DAVID,

Greffier de la Cité.

RENE BAUSET,

Sous-Greffier de la Cité.

Said by-law was then read a second time and agreed to.

Moved by Ald. ROCHON, seconded by Ald. ST-PIERRE,

That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time and agreed to.

On motion of Ald. ROCHON, seconded by Ald. ST-PIERRE, it was

Resolved: That said by-law be numbered, entered and copied at full length, and that it be sealed with the seal of the City, signed by the Mayor and City Clerk and deposited with City Clerk for security.

27.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 296 re driving of cattle through the streets.

Said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. THERRIEN, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That Rule 84 of the Rules of Council be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading, and,

Sections 1 and 2 being read, the same were agreed to. (Ald. Ward dissenting).

Said by-law was then read a second time and agreed to. (Ald. Ward dissenting).

On motion of Ald. THERRIEN, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time and agreed to. (Ald. Ward dissenting).

On motion of Ald. THERRIEN, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said by-law be numbered, entered and copied at full length, and that it be sealed with the seal of the City, signed by the Mayor and City Clerk and deposited with City Clerk for security. (Ald. Ward dissenting).

28.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the Thomas Davidson Manufacturing Co. to construct an overhead bridge over Vinet street.

Said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. N. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That Rule 84 of the Rules of Council be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading and,

The preamble and sections 1st, 2nd, 3rd, 4th, 5th, 6th, 7th and 8th being read, the same were agreed to.

Said by-law was then read a second time and agreed to.

On motion of Ald. N. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time and agreed to.

On motion of Ald. N. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said by-law be numbered, entered and copied at full length, and that it be sealed with the seal of the City, signed by the Mayor and City Clerk and deposited with City Clerk for security.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WELDON,

The Council adjourned.

L. O. DAVID.

City Clerk.

RENE BAUSET.

Asst.-City Clerk.

COMMISSION SPECIALE

Chargeée par le Conseil d'étudier les recommandations du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$1,270 en rapport avec la traverse de l'avenue Régent.

Compte rendu de l'assemblée du 29 décembre 1914.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, Létourneau, Macdonald, O'Connell, Barbeau.

M. l'échevin Macdonald est choisi comme président de la Commission.

Le secrétaire soumet une résolution du Conseil en date du 14 décembre 1914, nommant cette Commission et lui référant pour étude et rapport un rapport du Bureau des Commissaires, recommandant de voter une somme de \$1,270 pour construire des passerelles pour piétons au-dessus des voies de la Compagnie de Chemin de Fer du Pacifique Canadien, avenue Régent et avenue Girouard, quartier Notre-Dame de Grâces.

Et un débat s'engageant, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant de rejeter le rapport du Bureau des Commissaires, à cause des conséquences sérieuses que peut entraîner l'adoption du principe que semble vouloir établir le Bureau des Commissaires, car si des passerelles sont construites dans le quartier Notre-Dame de Grâces, au-dessus de la voie de la Compagnie de Chemin de Fer du Pacifique Canadien, comment la Cité pourra-t-elle refuser de se rendre aux demandes qui lui seront certainement faites par d'autres citoyens pour la construction de passerelles aux centaines d'endroits où il y a des traverses à niveau?

De recommander de plus que le Bureau des Commissaires soit prié de trouver d'autres moyens de régler cette question et de suggérer que ledit Bureau s'entende avec la Compagnie de Chemin de Fer du Pacifique Canadien pour qu'elle laisse traverser les citoyens sur sa voie, non seulement aux avenues Régent et Girouard, mais aussi aux autres rues qui aboutissent à sa voie dans le quartier Notre-Dame de Grâces.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

SPECIAL COMMITTEE

Appointed to consider the recommendation of the Board of Commissioners to vote an appropriation of \$1,270 in connection with the crossing on Regent avenue.

Report of meeting held on the 29th December 1914.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Létourneau, Macdonald, O'Connell, Barbeau.

Ald. Macdonald was appointed Chairman of said Committee.

The Secretary submitted a resolution of Council dated the 14th December 1914, appointing this Committee and referring to it for examination and report, a report from the Board of Commissioners recommending that a sum of \$1,270 be voted for the construction of foot-bridges over the C. P. R. Coy's tracks, on Regent and Girouard avenues, Notre-Dame de Grâces Ward.

And, a debate arising,

It was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the Board of Commissioners' report be rejected, owing to the serious consequences which might result from the adoption of the principle which the Board of Commissioners seems to have the intention of establishing, because, if foot-bridges are erected in Notre-Dame de Grâces Ward, over the C. P. R. Coy's tracks, how can the City refuse to comply with requests which will certainly be made by other citizens for the construction of foot-bridges at hundreds of places where there are level crossings.

To further recommend that the Board of Commissioners be requested to find other means of settling this question and to suggest that said Board arrange with the Canadian Pacific Railway Company, in order that the citizens may be allowed to cross its tracks not only at Regent and Girouard avenues, but also at the other streets which abut on its track, in Notre-Dame de Grâces Ward.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

COMMISSION SPECIALE

chargée par le Conseil d'étudier un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet d'opérer le virement d'une somme de \$2,292 pour le Département des Incendies.

Compte rendu de l'assemblée tenue le 29 décembre 1914.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, président, Ménard, O'Connell, Rochon, Rubenstein.

Résolu: De recommander au Conseil d'approuver cette partie du rapport du Bureau des Commissaires, concernant le virement d'une somme de \$1,500, à être prise sur le crédit de "gages et salaires", et appliquée au ferrage des chevaux.

Quant à cette partie du rapport qui concerne le virement d'une somme de \$792.90 pour allocation aux pompiers sauveteurs, il est

Résolu: De recommander de refuser ledit virement pour le présent, vu que les renseignements qui ont été demandé à ce sujet par cette Commission au Bureau des Commissaires n'ont pas encore été fournis.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Sous-Greffier de la Cité.

COMMISSION SPECIALE

nommée par le Conseil le 17 décembre 1914 pour examiner un rapport du Bureau des Commissaires recommandant de permettre à la Ville de Montréal-Est de raccorder ses égouts avec ceux de la Cité de Montréal.

Compte rendu de l'assemblée tenue le 29 décembre 1914.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, Ménard, Macdonald, Larivière, Pauzé.

Le Secrétaire soumet la résolution du Conseil du 17 décembre 1914, nommant cette Commission et lui référant le rapport ci-dessus mentionné pour étude.

Et un débat s'engageant, il est

Résolu: De recommander au Conseil de rejeter ledit rapport pour les raisons suivantes:

1° Parce qu'il mentionne que la permission demandée a été accordée aux conditions indiquées dans le rapport du Député-Ingénieur en Chef et que dans le rapport dudit Député-Ingénieur en Chef il est tout simplement dit qu'un arrangement devrait être préparé par l'Avocat en Chef de la Ville;

2° Parce que rien n'indique dans le rapport si le montant de \$14.70 que l'on doit charger à la Ville de Montréal Est pour chaque arpent de terrain qui sera égoutté, doit être payé annuellement ou si ce montant couvre l'indemnité exigée pour toute la durée du privilège.

Votre Commission doit ajouter que dans des cas d'arrangement de cette nature, il est dans l'intérêt de la Ville de mettre en bonne et due forme les conditions qui doivent être imposées.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Sous-Greffier de la Cité.

SPECIAL COMMITTEE

appointed by the Council to consider a report from the Board of Commissioners to vary a sum of \$2,292 for the Fire Department.

Report of meeting held on the 29th December, 1914.

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, Ménard, O'Connell, Rochon, Rubenstein.

Resolved: That a report be made to Council recommending that that part of the report of the Board of Commissioners concerning the variation of a sum of \$1,500 expropriation voted for "wages and salaries" and applied to the shoeing of horses, be approved.

As to that part of the report concerning the variation of a sum of \$792.90 for allowance to the life-saving firemen, it was

Resolved: To recommend that said appropriation be refused for the time being, inasmuch as the information asked for in this connection by this Committee, has not yet been furnished by the Board of Commissioners.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Assistant City Clerk.

SPECIAL COMMITTEE

appointed by Council on the 17th December, 1914, to consider a report from the Board of Commissioners recommending that the Town of Montreal-East be allowed to connect its sewers with those of the City of Montreal.

Report of meeting held on the 29th December, 1914.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Ménard, Macdonald, Larivière, Pauzé.

The secretary submitted the resolutions of Council of the 17th December, 1914, appointing this Committee and referring to it the above mentioned report for consideration,

And a debate arising, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that said report be rejected for the following reasons:

1° Because it does not mention that the permission asked for, has been granted on the conditions set forth in the Deputy Chief Engineer's report and, in the report it is merely stated that an agreement should be prepared by the Chief City Attorney;

2° Because there is nothing in the report showing whether the amount of \$14.70 to be charged to the Town of Montreal East for each arpent of land which will be drained, shall be paid annually or whether said amount covers the indemnity required for the term of the privilege.

Your Committee begs to add that in all cases where such agreements are to be entered into, it is in the City's interest to clearly and formally mention the conditions that are to be imposed.

Adjournment.

JULES CREPEAU,
Assistant City Clerk.

COMMISSION SPECIALE

Chargeée par le Conseil d'étudier un rapport du Bureau des Commissaires au sujet de la construction d'un tunnel sous le canal Lachine.

Compte rendu de l'assemblée du 29 décembre 1914.

Sont présents: MM. les échevins O'Connell, Létourneau, Barbeau, L. A. Lapointe, Hushion, Larivière et Rubenstein.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. Lapointe, M. l'échevin O'Connell est choisi comme président de cette Commission.

Le secrétaire soumet,

1.—Une résolution du Conseil, en date du 21 décembre 1914, référant à cette Commission, pour étude le rapport du Bureau des Commissaires, au sujet de la construction d'un tunnel sous le Canal Lachine, près de la rue Wellington.

2.—Une résolution du Conseil, en date du 21 décembre 1914, demandant à cette Commission d'étudier aussi les avantages qu'il y aurait de construire un tunnel sous le Canal Lachine, au chemin de la Côte St-Paul.

Il est alors,

Résolu: De prier le Président, M. l'échevin O'Connell de bien vouloir faire une étude préliminaire de la question et de suggérer à la Commission ce qui devrait être fait pour sauvegarder les intérêts de la Cité, et de convoquer une séance de la Commission après le Jour de l'An.

Il est aussi,

Résolu: De prier MM. les échevins Barbeau, Létourneau et Dubois, de bien vouloir mettre par écrit, devant cette Commission, leurs suggestions au sujet de la construction d'un tunnel sous le Canal Lachine, au chemin de la Côte Saint-Paul.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

SPECIAL COMMITTEE

Appointed by the Council to consider a report from the Board of Commissioners, anent the construction of a tunnel under the Lachine Canal.

Report of meeting held on the 29th December 1914.

Present: Aldermen O'Connell, Létourneau, Barbeau, L. A. Lapointe, Hushion, Larivière and Rubenstein.

On motion of Alderman L. A. Lapointe, Alderman O'Connell was appointed Chairman of this Committee.

The Secretary submitted the following documents:

1.—A resolution of Council adopted on the 21st December 1914, referring to this Committee for consideration a report from the Board of Commissioners, anent the construction of a tunnel under the Lachine Canal, near Wellington street.

2.—A resolution of the Council adopted on the 31st December 1914, asking this Committee to consider also what the advantages which would be derived from the construction of a tunnel under the Lachine Canal at the Côte St. Paul Road.

It was then,

Resolved: To ask the Chairman, Alderman O'Connell, to make a preliminary study of the question and to suggest to this Committee what should be done in order to protect the City's interests, and to call a meeting of the Committee after New-Year's day.

It was also,

Resolved: That Aldermen Barbeau, Létourneau and Dubois be requested to submit before this Committee their suggestions, in writing, anent the construction of a tunnel under the Lachine Canal, at the Côte St. Paul Road.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu d'une séance spéciale tenue dans le cabinet de Son Honneur le Maire, le 29 décembre 1914, à midi.

Son Honneur le Maire, Président; MM. les Commissaires Ainey, Côté, Hébert, McDonald, présents.

Le Bureau procède à l'ouverture des soumissions reçues par l'entremise de la Banque de Montréal, pour l'emprunt de \$6,900,000, en présence des intéressés; quatre soumissions sont reçues, accompagnées d'un chèque au montant de \$69,000 respectivement.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer lesdites soumissions à l'Avocat en Chef de la Ville, le Trésorier, le Contrôleur et Auditeur et à la Banque de Montréal, pour tabulation et rapport au Bureau pour trois heures ce jour. Les soumissions ainsi que les chèques sont remis à M. Arnoldi, Trésorier de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que la séance soit ajournée à 3.00 hrs ce jour.

L. N. SENECAL,
Secrétaire.

* * *

Compte-rendu de l'assemblée du 29 décembre 1914, p. m.

Son Honneur le Maire, Président; MM. les Commissaires Ainey et Hébert.

1.—Soumises deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$178,591.72, et \$107,836.72, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

2.—Soumis un mandat, au montant de \$1,130.09, en faveur de M. A. T. A. Chagnon, représentant une remise de pourcentage, en rapport avec la construction d'égouts dans la rue St- Dominique.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le paiement dudit mandat.

3.—(22571) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la réclamation de Demoiselle E. H. Martin, en rapport avec une certaine lisière de terrain, dont l'ex-municipalité de la Longue-Pointe s'est emparée, pour les fins de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$1,500 pour régler ladite réclamation.

4.—(24668) Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant de payer le compte de MM. Belcourt, Ritchie & Chevrier, au montant de \$103.45, pour services professionnels, rendus dans différentes causes.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De recommander au Conseil le vote de la somme de \$103.45 en paiement dudit compte.

5.—Soumis des rapports du Département en Loi, transmettant des offres de certains propriétaires, en rapport avec l'expropriation, pour l'élargissement du Chemin de la Côte-des-Neiges, dans le Quartier Côte-des-Neiges, savoir :

BOARD OF COMMISSIONERS

Report of Special meeting held in the Office of His Worship the Mayor, on the 29th December, 1914, at noon.

Present: His Worship the Mayor in the Chair, and Messrs. Ainey, Côté, Hébert, McDonald, Commissioners.

The Board proceeded to open the tenders received through the Bank of Montreal for the \$6,900,000.00 loan, in presence of the interested parties; four tenders were received, accompanied by a cheque of \$69,000.00 respectively.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said tenders be referred to the Chief City Attorney, the Treasurer, the Comptroller and Auditor and the Bank of Montreal for a tabulated statement and a report to the Board at three o'clock to-day. The tenders as well as the cheques were deposited with Mr. Arnoldi, City Treasurer.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the meeting be adjourned until 3.00 o'clock this day.

L. N. SENECAL,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 29th December 1914, p.m.

Present: His Worship the Mayor in the Chair, and Messrs. Ainey and Hébert, Commissioners.

1.—Submitted two series of warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$178,591.72, \$107,836.72, as per certified lists.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

2.—Submitted a warrant amounting to \$1,130.09, in favor of Mr. A. T. A. Chagnon, representing the amount of the percentage retained in connection with the laying of sewers in St. Dominique street.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment of said warrant.

3.—(22571) Submitted a report from the Law Department, anent a claim from Miss E. H. Martin, in connection with a certain strip of land, which the ex-municipality of Longue Pointe has taken possession of for the widening of Notre Dame street.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sum of \$1,500 be voted to settle said claim.

4.—(24668) Submitted a report from the Law Department, recommending the payment to Messrs. Belcourt, Ritchie & Chevrier of a sum of \$103.43 for professional services rendered in different cases.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the sum of \$103.43 be paid in settlement of said sum.

5.—Submitted reports from the Law Department, transmitting offers from certain proprietors in connection with the expropriation for the widening of Côte des Neiges Road, in Côte des Neiges Ward, to wit:

1^o Mlle Marie Lacombe, à l'effet de vendre une lisière de terrain, décrite dans une offre en date du 28 décembre 1914, à raison de \$1.00 le pied pour le terrain, savoir : \$10,146, plus \$1,600 pour dommages résultant de la cession de ladite lisière de terrain, soit en tout, \$11,745 ;

2^o Arthur Yale, à l'effet de vendre une lisière de terrain décrite dans une offre, en date du 28 décembre 1914, à raison de \$1.00 le pied pour le terrain, soit \$5,600, plus \$6,200 pour les constructions et les dommages résultant de la cession de ladite lisière de terrain, soit une somme totale de \$11,800 ;

3^o Camille Légaré, à l'effet de vendre une lisière de terrain décrite dans une offre, en date du 28 décembre 1914, à raison de \$1.00 le pied, soit, \$6,384, plus une somme de \$6,000 pour les constructions et les dommages résultant de la cession de ladite lisière de terrain, soit une somme totale de \$12,384 ;

4^o M. Emile Martineau, à l'effet de vendre la partie des lots 50, 77, décrits en couleur verte sur un plan accompagnant une offre en date du 15 décembre 1914, mesurant 13,364 pieds en superficie, à raison de \$1.50 le pied, soit \$20,046.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De recommander au Conseil l'acceptation des offres ci-dessus et le vote des crédits nécessaires à cette fin.

M. le Commissaire Côté prend son siège.

6.—Soumis et lu le rapport suivant de MM. Charles Laurendeau, Avocat de la Cité ; J. Pelletier, Contrôleur et Aditeur de la Cité, et Charles Arnoldi, Trésorier de la Cité, ledit rapport étant recommandé par Sir Frederick Williams-Taylor, Gérant-Général de la Banque de Montréal, savoir :

29 décembre, 1914.

A Son Honneur le Maire,
Aux membres du Bureau des Commissaires

Les soussignés, à qui les soumissions reçues, pour une émission de \$6,900,000, par la Cité de Montréal, par l'en-tremise de la Banque de Montréal, ont été référées, font rapport, par les présentes, que les prix suivants ont été offerts, tel qu'il appert aux soumissions reçues, savoir :

Kountze Bros.

A. B. Leach & Co.

E. H. Rollins & Sons, Boston. 98.671 avec intérêt accru
W. A. Read & Co. et al, New-York 99.004 net
The National City Bank et al 97.949 avec intérêt accru
H. W. Harris & Co., Boston .. 98.808 net

En ajoutant l'intérêt, au prix offert, par MM. Kountze Bros. et autres, ou disons 0.62, ceci représenterait une offre nette de 99.29, évidemment la plus haute des soumissions reçues, et ils recommandent en conséquence, que leur offre soit acceptée.

(Recommandé)

(Signé) F. W. TAYLOR,
Gérant-Général de la Banque de Montréal,
(Agents Financiers).
CHARLES LAURENDEAU,
J. PELLETIER, C. et A.
CHS. ARNOLDI,
Trésorier de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : Que la soumission de MM. Kountze Bros., A.B. Leach & Co., New-York et E. H. Rollins Co., Boston, à 98.671%, avec intérêt accru, soit acceptée, et que la Banque de Montréal soit requise de notifier MM. Kountze et al., à cet effet, et

Il est, aussi,

1^o Miss Marie Lacombe, to sell a strip of land, described in a letter dated the 28th December 1914, offering said land at the rate of \$1.00 per foot, to wit: \$10,146, plus \$1,600 for damages resulting from the cession of said piece of land, or a total sum of \$11,746;

2^o Arthur Yale, to sell a strip of land described in a letter, dated the 28th December 1914, offering said land at the rate of \$1.00 per foot, to with \$5,600 for the land plus \$6,200 for the buildings and for damages resulting from the cessions of said strip of land, or a total sum of \$11,800;

3^o Camille Légaré, to sell a strip of land described in an offer dated the 28th December 1914, at the rate of \$1.00 per foot, or \$6,384, plus a sum of \$6,000 for the buildings and the damages resulting from the cession of said strip of land, or a total sum of \$12,384;

4^o Mr. Emile Martineau, to sell part of lot No. 77, tinted green on a plan annexed to an offer dated the 15th December 1914, said lot measuring 13,364 feet in area, at the rate of \$1.50 per foot or \$20,046.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the above offers be accepted and that the necessary appropriations be voted for said purpose.

Commissioner Côté took his seat.

6.—Submitted and read the following report from Messrs. Charles Laurendeau, City Attorney, J. Pelletier, City Comptroller and Auditor and Charles Arnoldi, City Treasurer, said report being recommended by Sir Frederick William Taylor, General Manager of the Bank of Montreal, viz :

29th December 1914.

To His Worship the Mayor
and Members of the Board of Commissioners,

The undersigned, to whom the tenders, received for an issue of \$6,900,000 by the City of Montreal, through the Bank of Montreal, have been referred, hereby report that the following prices have been offered, as per tenders received, viz :

Kountze Bros.

A. B. Leach & Co.

E. H. Rollins & Sons, Boston 98.671 and accrued interest
W. A. Read & Co. et al, New York 99.004 flat
The National City Bank, et al. 97.949 and accrued interest
N. W. Harris & Co., Boston 98.808 flat

Adding interest to the price quoted by Messrs. Kountze Bros. and associates or say 0.62 would equal to a flat quotation of 99.29 obviously the highest of the tenders received, and they therefore recommend that their offer be accepted.

(Recommended.)

F. W. TAYLOR, General Manager,
Bank of Montreal,
(Financial Agents.)
CHARLES LAURENDEAU,
J. PELLETIER, C. and A.,
CHS. ARNOLDI, City Treasurer.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the tender of Messrs. Kountze Bros., A. B. Leach & Co., New York and E. H. Rollins Co., Boston, at 98.671% and accrued interest, be accepted, and that the Bank of Montreal be requested to notify Messrs. Kountze et al., to that effect, and

It was also

Résolu : Que la signature des Coupons soit lithographiée, et que le Trésorier de la Cité reçoive instructions de faire préparer les débentures en conséquence, et que Son Honneur le Maire et le Trésorier de la Cité soient autorisés à signer, et le Contrôleur et Auditeur de la Cité, à contresigner les débentures à émettre, et il est, en outre,

Résolu : Que la Banque de Montréal soit autorisée à retourner aux soumissionnaires malheureux les chèques qui accompagnaient leurs soumissions.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De recommander au Conseil qu'une somme de \$500 soit mise à la disposition de Son Honneur le Maire, pour que ce dernier, ainsi que le Trésorier, le Contrôleur et Auditeur de la Cité, et le Secrétaire de Son Honneur le Maire, puissent aller à New-York, signer les débentures, en rapport avec l'emprunt de \$6,900,000, attendu qu'après renseignements pris, le Trésorier de la Cité a informé le Bureau que les frais d'assurances et de transport des débentures s'élèveraient à la somme de \$1,700, et qu'en donnant effet à la présente recommandation, la Ville réalisera une économie de \$1,200, plus la balance qui restera disponible sur le crédit de \$500.

7.—(24469) Soumise une lettre du Surintendant de la Compagnie des Tramways, informant le Bureau qu'il a donné des instructions spéciales, aux conducteurs, au sujet de l'appel des noms de rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De transmettre ladite communication au Conseil, en réponse à l'interpellation faite à ce sujet.

8.—(24655) Soumise une communication de M. E. J. Burns, se plaignant du service des tramways de la ligne Guy.-Beaver Hall.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De transmettre copie de ladite communication à la Compagnie des Tramways.

9.—(24604) Soumise une communication de M. Patrick Farmer, au sujet de sa réclamation pour dommages à sa propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer ladite réclamation au Département des Réclamations.

10.—(24615) Soumise une invitation, adressée à la Ville de Montréal, à l'effet d'envoyer une délégation à la Cérémonie Commémorative du Centième anniversaire de la Bataille de la Nouvelle-Orléans, qui aura lieu dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, les 8, 9 et 10 janvier 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$400, pour payer les dépenses du Pro-Maire, M. l'échevin R. Houlé, délégué de la Ville à cette cérémonie.

11.—Soumise une résolution du Conseil, à l'effet de changer le nom de la rue Rolette, en celui de rue de Castelnau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : De transmettre ladite résolution à l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, avec instructions de prendre les mesures nécessaires pour y donner suite.

12.—Soumise une communication de MM. Bessette et Dugas, au sujet de la réclamation Paquette vs. la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : De référer au Département en Loi pour rapport.

13.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de la pose d'une conduite d'eau, sur la rue Therrien.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolved: That the signature of the coupons be lithographed and the City Treasurer be instructed to have the bonds prepared accordingly, and that His Worship the Mayor and the City Treasurer be authorized to sign and the City Comptroller and Auditor to countersign the bonds to be issued and it was further

Resolved: That the Bank of Montreal be authorized to return to the unsuccessful tenderers the cheques accompanying their tenders.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sum of \$500 be placed at the disposal of His Worship the Mayor, in order that the latter as well as the Treasurer, the City Comptroller and Auditor and the Secretary of His Worship the Mayor may proceed to New York, and sign the debentures in connection with the \$6,900,000 loan, inasmuch as after having made inquiries, the City Treasurer informed the Board that the cost of insurance and transportation of the debentures would amount to the sum of \$1,700, and that, by carrying into effect the present recommendation, the City would make an economy of \$1,200 plus the balance which will remain available on the appropriation of \$500.

7.—(24469) Submitted a letter from the Superintendent of the Tramways Company, informing the Board that they had given special instructions to the conductors, anent the calling out of street names.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said letter be transmitted to the Council in reply to the question put in this connection.

8.—(24655) Submitted a communication from Mr. E. J. Burns, complaining of the tramway service, on Guy-Beaver Hall line.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a copy of said communication be sent to the Tramways Co.

9.—(24604) Submitted a communication from Mr. Patrick Farmer, anent his claim for damages to his property.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said claim be referred to the Claims Department.

10.—(24615) Submitted a letter inviting the City of Montréal to send a delegation to the Memorial Ceremony of the Centenary of the Battle of New Orleans, to be held in the City of New Orleans, on the 8th, 9th and 10th January 1915.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To recommend to Council that a sum of \$400 be voted to pay the travelling expenses of the Acting-Mayor, Alderman R. Houlé, delegate of the City to said ceremony.

11.—Submitted a resolution of Council to change the name of Rolette street to that of De Castelnau street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said resolution be transmitted to the Superintending Engineer of the Road Department with instructions to take the necessary measures in order to give effect to the same.

13.—Submitted a communication from Messrs. Bessette & Dugas, anent a claim of Paquette vs The City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

13.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the laying of a water main in Therrien street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Résolu : De recommander au Conseil de donner instructions au Greffier de la Cité d'ordonner à la Montreal Water & Power Co. de procéder à la pose de ladite conduite.

14.—Soumise une communication de la "Foundation Company Ltd.", transmettant des polices d'assurances, en faveur de la Ville de Montréal, et de la "Foundation Co. Ltd.", en leur qualité d'entrepreneur, pour le compte de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De demander au Département en Loi si les polices sont conformes au contrat.

15.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'autoriser le Député-Ingénieur en Chef à procéder à la continuation de la construction de l'égoût de la rue Mill, une somme de \$24,000 étant disponible pour cette fin.

16.—(24658) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet des travaux additionnels nécessités, dans la fondation en béton, pour la cheminée en brique qui est construite à la Station de Pompage du Bas-Niveau, par la "Douglas Milligan Co."

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : D'autoriser le paiement d'une somme de \$1,414.59, à ladite Compagnie, pour les fins ci-dessus, ladite somme devant être imputée sur la balance du crédit voté, pour la construction d'une nouvelle cheminée en brique avec raccordement à la Station de Pompage du Bas-Niveau.

17.—(24529) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la demande que la "Montreal Water & Power Co." a faite à la Ville, de lui donner un ordre, pour lui permettre de faire à son système d'aqueduc, sur le Chemin de la Côte-des-Neiges, les changements nécessités par l'élargissement dudit Chemin.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : D'informer la "Montreal Water & Power Co." que la Cité ne doit pas lui donner d'ordre de faire ces changements, et que la Cité n'est pas responsable du coût de ces changements.

18.—(24165) Soumis un rapport du Département en Loi, en rapport avec le tunnel de l'avenue du Parc, transmettant un projet de lettre à être signée par les entrepreneurs, ainsi qu'un autre projet de lettre que lesdits entrepreneurs devront approuver, avant qu'elle ne soit envoyée à la Compagnie du Pacifique Canadien.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : D'autoriser l'envoi desdites lettres aux entrepreneurs, avec instructions de s'entendre avec les Avocats de la Ville, et de suivre leurs recommandations.

19.—(24670) Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant la nomination de Mlle Germaine Cordon, comme secrétaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver la nomination de Mlle Germaine Cordon, au salaire de \$700 par année, à compter du 1^{er} janvier 1915.

20.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver les réquisitions suivantes :

Edifices Municipaux : Nos 527, 525, 529, 530, 531, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542.

Département des Parcs : Nos 308, 309, 310, 311.

Laboratoire Municipal : Nos 19, 20, 20 page 1, 20 page 2, 20 page 3.

Voirie, Division Est : Nos 239, 240.

Voirie, Division Ouest : Nos 191, 192.

Voirie, Division Nord : No 239.

Aqueduc : Nos 1524, 1529, 1531, 1532, 1533, 1534, 1535.

Resolved : That a report be made to Council, recommending that instructions be given to the City Clerk to order the Montreal Water & Power Co., to proceed with the laying of said main.

14.—Submitted a communication from the Foundation Company, Ltd., transmitting insurance policies in favor of the City of Montreal and of the Foundation Co., Ltd., in its capacity of contractor on the City's account.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : To ask the Law Department if the policies are in accordance with the contract.

15.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : That the Deputy Chief Engineer, be authorized to proceed with the construction of the Mill street sewer, a sum of \$24,000 being available for said purpose.

16.—(24658) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer aenent the additional work required, in the concrete foundation of the brick chimney which is being constructed at the Low Level Pumping Station by the "Donglass Milligan Co."

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved : That payment of a sum of \$1,414.59, to the said Company, for the above purposes, be authorized, the said sum to be charged against the balance of the appropriation voted, for the construction of a new brick chimney with connection with the Low Level Pumping Station.

17.—(25529) Submitted a report from the Law Department, aenent the application from "The Montreal Water & Power Co.", to the City for an order to make to its water-works system on Côte des Neiges Road, the changes required for the widening of said road.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved : That the Montreal Water & Power Co., be informed that the City is not held to order that said changes be made and that it is not liable for the cost of said changes.

18.—(24165) Submitted a report from the Law Department, in connection with the Park avenue tunnel, transmitting a draft of a letter to be signed by the contractors, as well as another draft of letter which the said contractors must approve before the same, is sent to the Canadian Pacific Railway Company.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved : That the said letters be sent to the contractors, with instructions to confer with the City Attorneys, and to carry their recommendations into effect.

19.—(24670) Submitted a report from the City Treasurer recommending that Miss Germaine Cordon be appointed secretary.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : That the appointment of Miss Germaine Cordon at a salary of \$700 per annum, from the 1st January 1915, be approved.

20.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : That the following requisitions be approved:

Municipal Buildings : Nos. 527, 525, 529, 530, 531, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542.

Parks Department : Nos. 308, 309, 310, 311.

Civic Laboratory : Nos. 1920; 20, page 1; 20, page 2; 20, page 3.

Road Department, East : Nos. 239, 240.

Road Department, West : Nos. 191, 192.

Road Department, North : No. 239.

Water Department : Nos. 1524, 1529, 1531, 1532, 1533, 1534,

Eclairage : Nos 93, 94, 96, 98.

Bibliothèque : Nos 1069, 67.

Assistance Municipale : Nos 451, 452, 453, 454, 455, 456.

Département des Alarmes : Nos 94, 95.

Incineration : Nos 232, 233.

Maladies contagieuses : No 156.

Département de Police : Nos 362, 363, 364, 365, 366.

21.—Soumis un tableau comparatif des prix reçus, par le Surintendant des Achats et des Ventes, pour la fourniture d'une chaudière à vapeur, pourvue de tous les appareils et accessoires exigés par les Règlements Municipaux, et d'un réchauffeur du type "Goubert" ou son équivalent, lesquels doivent être installés, à contiguïté de la chaudière qui est déjà en usage dans la Cour du Département de la Voirie, avenue de Lorimier, le tout suivant l'approbation de l'Inspecteur des Bouilloires.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'accepter la soumission de la maison "The John McDougall Caledonian Iron Works," au montant de \$1,612.

22.—Soumise une communication du Secrétaire de la "Dominion Alliance," au sujet de la célébration de la veille du Premier de l'An dans certains hôtels de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De référer au Surintendant de Police, avec prière de s'entendre avec l'Avocat en Chef de la Ville pour faire observer la Loi.

23.—Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, demandant d'être autorisé à remplacer la fournaise qui sert à chauffer l'eau des bains des malades de l'Hôpital des Varioleux, le coût d'achat et d'installation devant être payé à même l'item "Entretien de l'Hôpital des Varioleux."

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Sésolu : D'approuver ledit rapport.

24.—(24659) Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistiques, recommandant de répartir comme suit, la balance du crédit de \$6,000, voté pour les Nouvelles Gouttes de lait, et d'en autoriser le paiement, savoir :

Sainte-Brigitte	\$ 150
Saint-Henri	150
Sainte-Catherine	150
Saint-Joseph	150
Saint-Vincent de Paul	150
Saint-Jean-Baptiste	150
Iverley Settlement	100
Chalmer's House	100
Local Council of Women	100
Mothers' Clinic	100
<hr/>	
	1,300

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

25.—(24626) Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistiques, transmettant, pour approbation, les Manuels des Services suivants :

1° Service des Laboratoires : Manuel du Personnel.

2° Service de l'Inspection des Aliments : Manuel des Inspecteurs.

3° Service de l'Inspection Médicale des Ecoles : Manuel des Médecins-Inspecteurs.

4° Pour tous les services : Manuels des Commis.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'approuver lesdits Manuels.

Light Depart: Nos. 93, 94, 96, 98.

Civic Library: Nos. 1069-67.

Municipal Assistance: Nos. 451, 452, 453, 454, 455, 456.

Alarms Department: Nos. 94, 95.

Incineration Department: Nos. 232, 233.

Contagious Diseases: No. 156.

Police Department: Nos. 362, 363, 364, 365, 366.

21.—Submitted a comparative statement of prices received, by the Purchasing and Sales Agent for the supply of a steam boiler provided with all the apparatus and fittings required by the municipal by-laws, and of a "Goubert" heater or its equivalent, which are to be installed near the boiler which is already in use in the yard of the Road Department, de Lorimier avenue, the whole approved by the Boiler Inspector.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the tender of the John McDougall Caledonian Iron Work's, amounting to \$1,612 be accepted.

22.—Submitted a communication from the Secretary of the "Dominion Alliance", re Christmas celebration in certain City hotels.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred the Superintendent of Police with a request that he confers with the Chief City Attorney in order that the law may be enforced.

23.—Submitted a report from the Medical Health Officer, asking for authorization to have the furnace heating the water of the patients baths at the contagious diseases hospital replaced, the purchase price and cost of installation of the new furnace to be paid out of the appropriation voted for the maintenance of Contagious Diseases Hospital.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said report be approved.

24.—(24659) Submitted a report from the Medical Health Officer, recommending that the balance of the appropriation of \$6,000 voted for Milk Stations be apportioned as follows:

Ste. Brigitte	\$ 150
St. Henri	150
Ste. Catherine	150
St. Joseph	150
St. Vincent de Paul	150
St. Jean-Baptiste	150
Iverley Settlement	100
Chalmer's House	100
Local Council of Women	100
Mothers' Clinic	100
<hr/>	
	\$1,300

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said report be approved.

25.—(24626) Submitted a report from the Medical Health Officer, transmitting, for approval, the manuals of the following services:

1° Laboratory: Manual of the Staff;

2° Food Inspection: Manual of Inspectors;

3° Medical School Inspection: Manual of Medical Inspectors;

4° For all services: Manuals of Clerks.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said Manuals be approved.

26.—(24685) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la construction d'un égout dans la rue Vermette, entre les rues Bourbonnière et Lafond, au coût de \$2,100, payable comme suit : \$591 par la Cité, et \$1,509 par les propriétaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : De recommander au Conseil d'approprier pour les fins de la construction dudit égout, à la journée, une somme de \$2,100, à être prise sur la balance disponible de l'appropriation votée, pour la construction de l'égout-collecteur du Quartier Laurier. (Première Section).

27.—(24356) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant les soumissions reçues, pour la construction de la Station de Pompage du Bassin Elgin.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'accorder le contrat à M. Thomas F. Dwyer, au prix de sa soumission, savoir : \$6,082.98, à condition que ledit M. Dwyer signe le projet d'arrangement proposé par l'Avocat de la Ville, et qu'il s'engage à ne réclamer aucun extra, et que toutes résolutions antérieures à ce contraire soient rescindées.

Il est, en outre,

Résolu : De prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat à intervenir, et d'autoriser la remise des dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

28.—Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant de louer à M. A. Gauthier, au prix de \$25.00 par mois, pour le logement portant le No 661 rue de Montigny Est, d'ici à l'échéance de son bail.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

29.—Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'autoriser le Commissaire des Licences à s'entendre avec la Compagnie des Tramways, en vue d'adopter un système uniforme de billets de tramways, pour les employés de la Ville.

30.—(24633) Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant le paiement d'une somme de \$819.50 à The John MacDougall Caledonian Iron Works, représentant la balance de leur contrat, pour l'installation de deux bouilloires dans la cave de l'Hôtel-de-Ville, et pour la fourniture de trois réchauds, ainsi que leur dépôt, fait en rapport avec leur contrat.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'autoriser le paiement de la balance, savoir \$819.50, et la remise de leur dépôt, tout en tenant la maison "The John MacDougall Caledonian Iron Works" responsable pour tout vice de construction qui pourrait être déclaré d'ici au premier mai prochain.

31.—(24664) Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant d'opérer les virages suivants, afin de pouvoir terminer l'année.

BATISSES MUNICIPALES

Contingent général	\$ 95.00
Combustible pour Bâtisses Municipales	385.00
Entretien et réparations, B. Mun	435.00
Combustible de l'Hôtel-de-Ville	150.00

BAINS

Entretien et réparations	500.00
Eau (M. W. & P. Co.)	85.00
Combustible	781.66

26.—(24685) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that a sewer be constructed in Vermette street, between Bourbonnière and Lafond streets, at a costs of \$2,100, payable as follows: \$591 by the City and \$1,509 by the proprietors.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that a sum of \$2,100 to be charged against the available balance of the appropriation voted for the construction of the main sewer in Laurier Ward (First section) be voted for the construction of the said sewer by day labor.

27.—(24358) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer transmitting, the tenders received for the construction of a Pumping Station at the Elgin Basin.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the contract be awarded to Mr. Thos. F. Dwyer, at the price of his tender, viz: \$6,082.98 on condition that the said Mr. Dwyer shall sign the draft of agreement prepared by the City Attorney, and shall bind himself not to claim any extra, and that all previous resolutions to the contrary be rescinded.

It was further

Resolved: That His Worship the Mayor and the City Clerk be requested to sign the contract to be entered into and that the refund of deposits to the unsuccessful tenderers be authorized.

28.—Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, recommending that the lodging bearing No. 661 de Montigny street be rented to Mr. A. Gauthier for the price of \$25 per month until the expiry of his lease.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved That said report be approved.

29.—On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the Finance Commissioners be authorized to confer with the Tramway Company, with a view of adopting a uniform tramway ticket for the City employees.

30.—(24633) Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, recommending that a sum of \$819.50 be paid to The John MacDougall Caledonian Iron Works, representing the balance of their contract for the installation of two boilers in the cellar of the City Hall, and for the supply of three heaters, as well as the refund of their deposit made in connection with their contract.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To authorize the payment of the balance, viz: \$819.50 and the refund of the above deposit to the John MacDougall Caledonian Iron Works the latter to be held responsible for any defects of construction which might be found to exist from now until the 1st May next.

31.—(24664) Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, recommending that the following variations be effected in order to meet all requirements until the end of the year.

MUNICIPAL BUILDINGS.

General Contingencies	\$ 95.00
Fuel for Municipal Buildings	385.00
Maintenance and repairs Municipal Buildings	435.00
Fuel, City Hall	150.00

BATHS.

Maintenance and repairs	500.00
Water (M. W. & P. C.)	95.00
Fuel	781.66

VESPAIENNES

Entretien et chauffage	70.00
ANNEXE	
Téléphones	400.00
Combustible	1,026.00
Ameublement	50.00
Entretien et réparations	1,000.00
Changer serrures (Police)	40.00
	<u>\$5,027.66</u>

Ladite somme à être imputée aux items suivants :

BATISSES MUNICIPALES

Ameublement	\$ 461.62
Redistribution des Bureaux de l'Hôtel-de-Ville	4,276.54
ANNEXE	
Pouvoir pour ventilateurs	289.50

\$5,027.66

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

32.—(24389) Soumis une lettre de M. E. Sauvageau, employé du Département de l'Incinération, demandant de se faire payer son salaire, durant le temps de sa maladie.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'autoriser le paiement du salaire de M. Sauvageau pour le temps qu'il a été malade.

33.—(24672) Soumis un rapport de l'Ingénieur en charge des Chemins de fer, en réponse à certaines questions, concernant les Tramways.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : De recevoir ledit rapport et d'autoriser le Secrétaire à en faire faire des copies pour Son Honneur le Maire ; et MM. les Commissaires, par le personnel de l'Hôtel-de-Ville.

M. le Commissaire Ainey laisse son siège.

M. le Commissaire Hébert laisse son siège.

34.—Soumis un rapport de l'Assistant-Surintendant de Police, informant le Bureau que la "Canadian Jewellers, Ltd." est le plus bas soumissionnaire, pour la confection de médailles pour le Département de Police, au prix de \$1.35 chacune, pour une quantité de 150.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'autoriser la confection desdites médailles, par la compagnie "Canadian Jewellers."

35.—(24629) Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant l'établissement d'un Poste de Cochers de place, sur le côté nord de la rue Sherbrooke, 15 pieds à l'ouest de l'avenue Girouard, la tête des chevaux tournée vers l'ouest, quatre voitures devant stationner à cet endroit.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant l'établissement dudit Poste, et

Il est, en outre,

Résolu : De donner instructions au Département de la Voirie, de construire un kiosque de 6 pieds, pour l'usage des Cochers qui stationnent à ce Poste.

36.—(24606) Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant la remise d'un dépôt de \$65.50, à M. R. Charlebois, en rapport avec son contrat pour la fourniture de pantalons d'hiver aux officiers de police.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

PUBLIC COMFORT STATIONS.

Maintenance and heating	70.00
ANNEX.	

Telephones	400.00
Fuel	1,026.00
Furniture	50.00
Maintenance and repairs	1,000.00
Changing locks	40.00

\$5,027.66

The said sum to be charged against the following items:

MUNICIPAL BUILDINGS.

Furniture	\$ 461.62
REDISTRIBUTION OF OFFICES, CITY HALL	

Redistribution of offices, City Hall	4,276.54
ANNEX.	

Power for ventilators	289.50
<u>\$5,027.66</u>	

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved : That said report be approved.

32.—(24389) Submitted a letter from Mr. E. Sauvageau, employed in the Incineration Department, asking that he be paid his salary during the time he was ill.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved : That payment of Mr. Sauvageau's salary during his illness, be authorized.

33.—(24672) Submitted a report from the Engineer in charge of Railways, in reply to certain questions, concerning the tramways.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved : That said report be received, and that the Secretary be authorized to have copies made of same for His Worship the Mayor, and the Commissioners by the City Hall staff.

Commissioner Ainey left his seat.

Commissioner Hébert left his seat.

34.—Submitted a report from the Assistant-Superintendent of Police, informing the Board that "The Canadian Jewellers, Ltd.", is the lowest tenderer for the making of medals for the Police Department, at the price of \$1.35 each, for a quantity of 150.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved : That the making of said medals by the Canadian Jewellers Co., be authorized.

35.—(24629) Submitted a report from the Superintendent of Police, recommending that a cabstand be established, on the north side of Sherbrooke street, 15 feet west of Girouard avenue, the horses' head turned westwards, four vehicles to stand at said place.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved : That a report be made to Council recommending that said cabstand be established, and it was further

Resolved : That instructions be given to the Road Department to construct a kiosk 6 feet by 8 feet, for the use of the hackmen at said cabstand.

36.—(24606) Submitted a report from the Superintendent of Police, recommending that Mr. R. Charlebois be refunded his deposit of \$65.50 made in connection with his contract for the supply of police officers' winter trousers.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Résolu : D'autoriser la remise dudit dépôt.
M. le Commissaire Hébert reprend son siège.

37.—(24608) Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant la remise d'un dépôt de \$353.10 à M. William West, en rapport avec le contrat pour la fourniture de chaussures d'hiver des officiers de police et des constables.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu : D'autoriser la remise dudit dépôt.

38.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$26,777.01, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu : D'en autoriser le paiement.

39.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu : De faire rapport au Conseil comme suit :

"Que les soumissions suivantes ont été reçues le 29 décembre courant, concernant l'emprunt de \$6,900,000, savoir :

Kountze Bros.	98.671 et intérêt accru, soit 99.291.
W. A. Leach Read & Co.	99.004
The National City Bank et al. . .	97.949 et intérêt accru.
M. W. Harris & Co.	98.808 net

et qu'il a accepté la soumission de Kountze à 99.291.

En transmettant le résultat de cet emprunt, il croit devoir exprimer sa satisfaction de voir les finances de la Cité en si bon état, et de constater qu'enfin le Marché de New-York est ouvert à la Cité de Montréal."

40.—(24609) Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant la remise d'un dépôt de \$195.50 à MM. William Currie, en rapport avec leur soumission, pour la fourniture de tuniques d'officiers.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu : D'autoriser la remise dudit dépôt.

41.—Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu : Que la séance soit ajournée au 30 courant, à 11 heures a.m.

L. N. SENECA,
Secrétaire.

* * *

Compte-rendu de l'assemblée du 30 décembre 1914, a. m.

Son Honneur le Maire, Président ; MM. les Commissaires Côté et Hébert.

1.—Soumis un compte de la Compagnie d'Auvents des Marchands, Ltée, au montant de \$350.00, pour décorations à l'Hôtel-de-Ville, durant le temps de la guerre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu : D'autoriser le paiement dudit compte.

2.—Soumise une demande de MM. L. H. Hébert & Cie, de se faire rembourser un dépôt de \$100 fait en rapport avec le contrat pour la fourniture de ferronneries durant l'année 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu : D'autoriser le remboursement dudit dépôt.

M. le Commissaire Ainey prend son siège.

3.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Resolved: That the refund of said deposit be authorized. Commissioner Hébert took his seat.

37.—(24608) Submitted a report from the Superintendent of Police, recommending that Mr. William West be refunded his deposit of \$353.10 made in connection with the supply of police officers and constables' winter shoes.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the refund of said deposit be authorized.

38.—Submitted warrants, verified by the City Comptroller and Auditor amounting to \$26,777.01, as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That payment of same be authorized.

39.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That a report be made to Council as follows:

"That the following tenders anent the loan of \$6,900,000 have been received on the 29th December instant, viz:

Kountze Bros.	98.671 and interest accrued, i.e. 99.291
W. A. Leach, Read & Co.	99.004
The National City Bank, et al . .	97.949 and accrued interest
N. W. Harris & Co.	98.808 net

and that Kountze's tender at 99.291 has been accepted.

In transmitting the result of said loan, the Board desires to express its satisfaction to find that the City's finances are in such a good condition and to see that, at least, the New York Market is open to the City of Montreal.

40.—(24609) Submitted a report from the Superintendent of Police recommending that Messrs. William Currie be refunded their deposit of \$195.50 made in connection with their tender for the supply of officers' tunics.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the refund of said deposit be authorized.

41.—On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That this meeting be adjourned until the 30th instant, at 11 a.m.

L. N. SENECA,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 30th December 1914, a.m.

Present: His Worship the Mayor in the chair, and Messrs. Côté and Hébert.

1.—Submitted an account from the Merchants' Awning Co., Ltd., amounting to \$350 for decorations in the City Hall during the war.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To authorize the payment of said account.

2.—Submitted a request from Mr. L. H. Hébert & Co., for the refund of a deposit of \$100 made in connection with their contract for the supply of hardware during the year 1913.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To authorize the refund of said deposit.

Commissioner Ainey took his seat.

3.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Résolu : D'affecter une somme de \$125 à même la balance du crédit voté pour uniformes pour fournir un uniforme complet au gouverneur de l'Île Sainte-Hélène.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

4.—Soumis une requête des contremaîtres de l'enlèvement de la neige des trottoirs, à l'effet de faire réajuster leurs salaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De fixer le salaire desdits contremaîtres à \$21 par semaine.

5.—(23947) Soumis un rapport du Surintendant des Priviléges et Licences, au sujet de la demande de la Dominion Glass Co., Ltd, pour le privilège de poser un tuyau à l'eau de 6 pouces partant de sa propriété, située du côté sud de la rue Wellington, Quartier Saint-Gabriel, et passant à travers la jetée Saint-Gabriel, pour puiser de l'eau dans le Saint-Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De recommander au Conseil l'octroi du permis demandé aux conditions mentionnées dans les rapports des différents Chefs de Départements.

6.—Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de l'adoption du profil de la rue Valois.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : Qu'avant d'adopter ledit profil, le Député-Ingénieur en Chef reçoive instructions de s'entendre avec les propriétaires qui seront affectés par ledit profil, selon les termes de la règle 123 des règles du Conseil.

Son Honneur le Maire laisse son siège et M. le Commissaire Hébert est appelé à présider.

7.—Soumise une requête de citoyens demandant que la Ville fournit l'eau pour l'arrosage d'un rond à patiner situé près de l'église Saint-Edouard.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De référer au Surintendant des Parcs pour rapport immédiat.

M. le Commissaire McDonald laisse son siège.

8.—(23522) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef au sujet de la demande de M. W. D. Lighthall, de faire déplaser la clôture qui se trouve en face de ses propriétés sur la rue Boudrias.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'autoriser le Surintendant des Edifices Municipaux à faire déplacer ladite clôture, pourvu que M. Lighthall, qui est obligé de clôturer son terrain, en paie le coût.

9.—(24588) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à MM. A. Leclerc & Cie d'ériger un clos de bois et charbon, foin et grains, au No 71a rue Hamilton, No cadastral 3710, Quartier Emard.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'accorder l'autorisation demandée.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

10.—(24668) Soumise une communication de M. E. M. McGregor, demandant l'autorisation de placer des voitures sur un lot appartenant à la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De référer à l'Ingénieur Surintendant de la Voie et au Surintendant des Bâtisses Municipales pour rapport.

M. le Commissaire McDonald reprend son siège.

11.—Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : Que les services des inspecteurs pompiers dont les noms suivent soient retenus, savoir : Dollard Lafleur, Georges Séguin, Charles Desmarais, Evariste

Resolved : To vary a sum of \$125 from the balance of the appropriation voted for uniforms in order to furnish a complete uniform to the governor of St. Helen's Island.

Commissioner McDonald took his seat.

4.—Submitted a petition from the foremen for the removal of snow from the sidewalks asking that their salaries be readjusted.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved : That the salary of said foremen be fixed at \$21 per week.

5.—(23947) Submitted a report from the Superintendent of the Privilege and License Department, anent the application from the Dominion Glass Co., Ltd., for the privilege of laying a 6 inch water pipe, starting from their property situated on the south side of Wellington street, St. Gabriel Ward, and running through the St. Gabriel dyke, in order to draw water from the St. Lawrence.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : To recommend the granting of the permission sought for, on the conditions mentioned in the reports from the different heads of departments.

6.—Submitted a report from the Law Department, anent the adoption of the profile of Valois street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : That before adopting said profile, the Deputy-Chief Engineer be instructed to confer with the proprietors who will be affected by said profile according to the terms of rule 123 of the rules of Council.

His Worship the Mayor left his seat, and Commissioner Hébert was called to the Chair.

7.—Submitted a petition from citizens asking the City to supply water for the flooding of a skating-rink situated near St. Edouard Church.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved : That the same be referred to the Superintendent of Parks for an immediate report.

Commissioner Côté left his seat.

8.—(23522) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer anent the petition from Mr. W. D. Lighthall, asking that the fence opposite his properties on Boudrias street, be removed.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : That the Superintendent of Municipal Buildings be authorized to have said fence removed, provided that Mr. Lighthall, who is held to fence his land, pays the cost of said removal.

9.—(24588) Submitted a report from the City Architect recommending that Messrs. A. Leclerc & Co., be allowed to open a yard for the sale of wood, coal, hay and grain, at No. 71a Hamilton street, Cad. No. 3710, Emard Ward.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved : To grant the authorization sought for.

His Worship the Mayor resumed his seat.

10.—(24663) Submitted a communication from Mr. E. M. McGregor, asking for authorization to place vehicles on a piece of land belonging to the City.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved : That the matter be referred to the Superintendent of the Road Department and to the Superintendent of Municipal Buildings for a report.

11.—On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved : That the services of the following fire-inspectors be retained, to wit: Dollard Lafleur, Georges Séguin, Charles Desmarais, Evariste Naud, Wilfrid Gravel, Arthur

Naud, Wilfrid Gravel, Arthur Paquette, J. B. Charbonneau, L. Lavergne, A. Bourguignon, Wilfrid Gariépy, Ovila Gervais et J. McGuire.

12.—(24630) Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistiques, transmettant un projet de répartition comme suit des allocations, pour voitures et tramways pour son département, savoir :

1. Dr S. Boucher, Médecin Officier de Santé	\$ 150.00
2. Dr J. E. Laberge, Surintendant des ladies Contagieuses	150.00
3. Dr H. W. Coyle, Médecin Examinateur	x tramways
4. Dr A. N. Bourdeau, Médecin Examinateur	x tramways
5. Dr J. A. Poirier, Médecin Examinateur	x tramways
6. Dr Charles Guilbault	x tramways
7. Dr E. P. Chagnon, Médecin chef, Service Médical Municipal	x tramways
8. Dr L. P. DeGrandpré, Médecin Examinateur Service Médical Municipal	x tramways
9. Dlle J. Sexton, Infirmière	x tramways
10. Dlle L. Murray, Infirmière	x tramways
11. Madame Marier, Infirmière	x tramways
12. Dlle A. Desnoyers, Infirmière	x tramways
13. Madame O. Mouton, Infirmière	x tramways
14. Dlle E. Parmentier, Infirmière	x tramways
15. Dlle M. L. Bibaud, Infirmière	x tramways
16. Dlle Léda Larue, Infirmière	x tramways
17. O. Séguin, Agent préposé à la désinfection	200.00
18. E. E. Brisebois, Agent préposé à désinfection	x tramways
19. H. Lemieux, Agent préposé à désinfection	x tramways
20. H. Bourdon, Agent préposé à désinfection	x tramways
21. A. A. Patenaude, Agent préposé à la désinfection	200.00
22. O. Blondin, Inspecteur de la Tuberculose	200.00
23. F. D. Bourdon, Inspecteur de la Tuberculose	200.00
24. J. A. Côté, Inspecteur des Egoûts	x tramways
25. J. Sévigny, Inspecteur de Plomberie	200.00
26. J. L. Spiers, Inspecteur de Plomberie	200.00
27. A. J. C. Hood, Inspecteur Surintendant des Aliments	150.00
28. A. Hamall, Inspecteur de Viande	x tramways
29. H. Masterman, Inspecteur de Viande	x tramways
30. J. L. Nault, Inspecteur de Viande	200.00
31. O. Legault, Inspecteur de Viande	200.00
32. A. Duranleau, Inspecteur de Viande	200.00
33. Moses Roberts, Inspecteur de Viande	200.00
34. Hector Provost, Inspecteur de Viande	200.00
35. J. A. Fréchette, M. V., Inspecteur de Viande	200.00
36. Alph. Sicard, M. V., Inspecteur de Viande	200.00
37. L. F. Robert, Inspecteur des Boulangeries	200.00
38. Nap. Royal, Inspecteur des Boulangeries	200.00
39. T. E. Grenier, Inspecteur des Fruits et Légumes, etc.	200.00
40. M. Fréchette, M. V., Inspecteur des Aliments	200.00
41. Armand Chagnon, M. V., Inspecteur d'Aliments	200.00
42. R. G. Mailhot, M. V., Inspecteur Surintendant du Service du Lait	200.00
43. J. R. Séguin, M. V., Inspecteur de Lait	200.00

Paquette, J. B. Charbonneau, L. Lavergne, A. Bourguignon, Wilfrid Gariépy, Ovila Gervais and J. McGuire.

12.—(24630) Submitted a report from Medical Health Officer, recommending that the following allowances be granted to the officials of his department, for transportation:

1. Dr. S. Boucher, Medical Health Officer	\$ 150.00
2. Dr. J. E. Laberge, Supt. of Contagious Diseases	150.00
3. Dr. H. W. Coyle, Examining Physician	x tramways
4. Dr. A. N. Bourdeau, Examining Physician	x tramways
5. Dr. J. A. Poirier, Examining Physician	x tramways
6. Dr. Charles Guilbault	
7. Dr. E. P. Chagnon, Supt. of the Mun. Medical Service	x tramways
8. Dr. L. P. DeGrandpré, Examining Physician	x tramways
9. Miss J. Sexton, Nurse	x tramways
10. Miss L. Murray, Nurse	x tramways
11. Mrs. Marier, Nurse	x tramways
12. Miss A. Desnoyers, Nurse	x tramways
13. Mrs. O. Mouton, Nurse	x tramways
14. Miss E. Parmentier, Nurse	x tramways
15. Miss M. L. Bibaud, Nurse	x tramways
16. Miss Léda Larue, Nurse	x tramways
17. O. Séguin, Disinfector	200.00
18. E. E. Brisebois, Disinfector	x tramways
19. H. Lemieux, Disinfector	x tramways
20. H. Bourdon, Disinfector	x tramways
21. A. A. Patenaude, Disinfector	200.00
22. O. Blondin, Inspector of Tuberculosis	200.00
23. D. Bourdon, Inspector of Tuberculosis	200.00
24. J. A. Côté, Drain Inspector	x tramways
25. J. Sévigny, Plumbing Inspector	200.00
26. J. L. Spiers, Plumbing Inspector	200.00
27. A. J. G. Hood, Supt. of the Food Inspection Branch	150.00
28. A. Hamall, Meat Inspector	x tramways
29. H. Masterman, Meat Inspector	x tramways
30. J. L. Nault, Meat Inspector	200.00
31. O. Legault, Meat Inspector	200.00
32. A. Duranleau, Meat Inspector	200.00
33. Moses Roberts, Meat Inspector	200.00
34. Hector Provost, Meat Inspector	200.00
35. J. A. Fréchette, M.V., Meat Inspector	200.00
36. Alph. Sicard, M.V., Meat Inspector	200.00
37. L. F. Robert, Inspector of Bakeries	200.00
38. Nap. Royal, Inspector of Bakeries	200.00
39. T. E. Grenier, Inspector of Fruits and Vegetables, etc.	200.00
40. M. Fréchette, Food Inspector	200.00
41. Armand Chagnon, Food Inspector	200.00
42. R. G. Mailhot, M.V., Supt. of the Milk Inspection Branch	200.00
43. J. R. Séguin, Milk Inspector	200.00

44.	J. E. Emard, Inspecteur de Lait	200.00
45.	L. J. Leduc, Inspecteur de Lait	x tramways
46.	J. A. Séguin, Inspecteur de Lait	200.00
47.	J. L. MacDuff, Inspecteur de Lait	200.00
48.	A. E. Marleau, Inspecteur de Lait	200.00
	5.250.00	
	\$5,250.00	
	x Tramways	750.00
	750.00	
	Montant voté	\$6,000.00

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est .

Résolu : D'approuver les répartitions ci-dessus.

13.—M. le Commissaire Hébert propose, appuyé par M. le Commissaire Côté.

Que la question du Tramway soit mise officiellement devant le Bureau, et qu'elle soit discutée de jour en jour, jusqu'à règlement final, sous réserve des modifications qui pourront être faites, au projet soumis.

Et un débat s'engageant, M. le Commissaire McDonald propose, en amendement, appuyé par M. le Commissaire Ainey, comme suit :

"Attendu qu'à la date de cette soumission, nous avons demandé certains renseignements à Son Honneur le Maire, concernant sa proposition, auxquels renseignements il a admis qu'il ne pouvait pas répondre immédiatement ;

"Attendu que le projet du tramway a déjà été soumis officiellement au Bureau de Contrôle, par Son Honneur le Maire ;

"Attendu qu'à une réunion subséquente du Bureau des Commissaires, en date du 16 novembre, la proposition a été de nouveau soumise officiellement, endossée par une proposition de MM. les Commissaires Côté et Hébert ;

"Attendu qu'à cette dernière réunion, après une discussion assez prolongée, dans laquelle nous n'avons pu obtenir de M. le Maire ni des Contrôleurs qui semblaient supporter la proposition, aucun renseignement précis sur l'immensité financière du contrat en question ;

"Attendu que dans cette réunion il a été proposé par le Contrôleur Hébert, secondé par le Contrôleur Côté, une longue liste de questions de nature à fournir les renseignements nécessaires, pour arriver à une décision, que ces questions ont été soumises à certains Chefs de nos Départements, avec instructions de fournir les renseignements demandés ;

"Attendu que jusqu'à la date du 30 décembre, à l'aube d'une nouvelle année, les réponses demandées n'ont pas encore été reçues, par ce Bureau, à l'exception de certains renseignements qui ont été demandés à M. l'Avocat de la Ville, lesquels renseignements de nature légale ont été soumis au Bureau, en une seule copie, à la date du 28 décembre, établissant clairement l'impossibilité de pouvoir s'en prévaloir, puisque jusqu'à ce jour, il n'en a été soumis qu'une seule copie, et que le Bureau a immédiatement commandé que quatre ou cinq copies soient faites d'urgence, pour permettre aux membres du Bureau de se rendre compte de la partie légale des propositions contenues dans le projet soumis par Son Honneur le Maire ; autre exception que les renseignements demandés à l'Ingénieur de la Ville, qui a charge de l'exploitation des Chemins de fer, et soumis le 29 courant, à 5 heures de l'après-midi, ne contenaient qu'une seule copie des renseignements utiles et nécessaires qui lui avaient été demandés et que conséquemment, aucun des Commissaires n'a pu se rendre compte, jusqu'à ce jour, si ces renseignements fournis par l'Ingénieur contiennent vraiment les réponses aux questions qui lui ont été demandées, et que nous n'avons pas eu le temps, ni l'occasion de les lire ou de juger de la justice ou de l'équité des réponses qui nous ont été soumises ;

"Je propose en amendement que les renseignements demandés, sur proposition de MM. les Commissaires Côté et Hébert, et avec le consentement unanime du Bureau, soient complétés, ou sinon complétés qu'on nous donne les raisons pour lesquelles ces renseignements ne le sont

44.	J. E. Emard, Milk Inspector	200.00
45.	L. J. Leduc, Milk Inspector	x tramways
46.	J. A. Séguin, Milk Inspector	200.00
47.	J. L. MacDuff, Milk Inspector	200.00
48.	A. E. Marleau, Milk Inspector	200.00
	5.250.00	
	\$5,250.00	
	x Tramways	750.00
	750.00	
	Montant voté	\$6,000.00

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the above allowances be granted.

13.—Moved by Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté,

That the Tramway question be put officially before the Board, and that the same be discussed from day to day, until final settlement, under reserve of the modification which may be made, to the project submitted.

And a debate arising,

Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, Moved in amendment:

Whereas the tramway project has already been officially submitted to the Board of Control by His Worship the Mayor;

Whereas, at said date, we requested His Worship the Mayor, to furnish certain information anent his proposal, and he admitted that he could give the same immediately ;

Whereas, at an subsequent meeting of the Board of Commissioners, dated the 16th November 1914, the proposal was again officially submitted, endorsed by a motion made by Commissioners Côté and Hébert ;

Whereas, at the last mentioned meeting, after a protracted discussion, we were not able to obtain from the Mayor nor from the Controllers who seemed to support the proposal, any precise information anent the financial aspect of the important contract in question ;

Whereas at said meeting on motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, a long list of questions, for the purpose of obtaining the information required to reach a decision, was submitted to certain Heads of Departments with instructions to supply the information asked for ;

Whereas on the 30th December, on the eve of a new year, the replies asked for have not yet been received by this Board, except certain information which the City Attorney, had been requested to give which said information is of a legal nature and has been submitted to the Board, in a single copy, on the 28th December, establishing clearly the impossibility of making use of same, since, one copy only has been so far submitted, and the Board has immediately given instructions that four or five copies be made immediately, in order to enable the members of the Board to judge of the legal scope of the proposals contained in the project submitted by His Worship the Mayor ; moreover, when the information asked of the City Engineer, in charge of railways, and submitted on the 29th instant at 5 p.m. contained only one copy of the useful and required information which had been asked for, and therefore, none of the Commissioners could ascertain until to-day, whether these information supplied by the Engineer actually contain the replies to the questions which have been put to him, and inasmuch as we have not had time nor any opportunity to read the replies which have been supplied to us and to judge of the nature thereof ;

I move in amendment that the information asked for, on motion of Commissioners Côté and Hébert, and with the unanimous consent of the Board be completed or if not completed, that the reasons be given why they are not, and in order that we may have time to consider the information sup-

pas, et pour que nous ayons aussi le temps d'étudier les renseignements fournis, que la proposition faite par M. Hébert, et secondée par M. Côté, reste sur la table jusqu'à ce moment."

Et, après un nouveau débat, et du consentement unanime du Bureau, les mots suivants sont ajoutés à la proposition ci-dessus : "et nous comptons nous réservé nos droits sur la question de pouvoir soumettre cette question, qui est entièrement technique, à une commission d'experts qui seront chargés de nous fournir, en plus des renseignements demandés, tous les renseignements professionnels qui sont de nature à éclairer notre jugement sur la question, et de nature à sauvegarder les intérêts de la Ville et des citoyens."

Et un nouveau débat s'engageant, l'amendement est mis aux voix.

Le Bureau se partage :

Pour : MM. les Commissaires McDonald et Ainey.

Contre : MM. les Commissaires Hébert et Côté.

Son Honneur le Maire ayant voté dans la négative, l'amendement est perdu.

La motion principale étant mise aux voix, elle est adoptée, sur la même division, et,

Il est

Résolu : En conséquence.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : Que la séance soit ajournée à 2.30 heures p.m., ce jour.

L. N. SENECA,
Secrétaire.

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 30 décembre 1914, p.m.

Son Honneur le Maire Martin, Président ; MM. les Commissaires Ainey et Côté.

1.—(24513) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de reverser au fonds d'emprunt un montant de \$34,800 voté pour la construction d'égouts dans les rues Marseille, de Jumonville, Chauveau, de Grosbois et Tiffin, par une résolution du Conseil en date du 21 décembre 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil en conséquence.

2.—(24692) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'un crédit de \$25,500, payable \$411 par la Cité et \$25,089 par les propriétaires, pour la construction d'un égout dans la rue Duquesne, entre les rues Boyce et de Jumonville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant de voter les crédits nécessaires pour la construction du dit égout.

3.—(22157) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'une somme de \$14,800, entièrement payable par les propriétaires, pour la construction d'un égout dans la rue Roberval, entre l'égout existant et la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil en conséquence.

4.—(24625) Soumis un rapport de l'architecte de la Ville, recommandant d'accorder à M. E. Alarie le permis d'installer une chaudière à vapeur au No 2473 rue Clarke, lot cadastral II, subdivision F., 395 du Quartier Laurier.

plied, that the motion made by Mr. Hébert and seconded by Mr. Côté be left on the table in the meantime.

And after a further debate and with the unanimous consent of the Board, the following words were added to the above motion: "and we hereby reserve our right to submit said question which is entirely technical to a committee of experts who will be requested to furnish to us, besides the information asked for, all further information such as might enlighten us on said question, and safeguard the City's and citizens interests.

And a further debate arising, the amendment being put,

The Board divided :

Yea: Commissioners McDonald and Ainey.

Nay: Commissioners Hébert and Côté.

His Worship the Mayor having voted in the negative, the amendment was lost.

The main motion being put, it was adopted on the same division and, it was

Resolved: Accordingly.

14.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That this meeting be adjourned until 2.30 p.m. this day.

L. N. SENECA,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 30th December 1914, p.m.

Present: His Worship Mayor Martin in the Chair, and Commissioners Ainey and Côté.

1.—(24513) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that a sum of \$34,800 voted for the laying of sewers in Marseille, de Jumonville, Chauveau, de Grosbois and Tiffin streets, by a resolution of Council adopted on the 21st December 1914, be returned to the Loan Fund.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

2.—(24692) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that an expropriation of \$25,500 be voted for the construction of sewer in Duquesne street, between Boyce and De Jumonville streets, the cost of which payable \$411 by the City and \$25,089 by the proprietors.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the necessary appropriation be voted for such purpose.

3.—(22157) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that a sum of \$14,800 be voted, for the laying of a sewer in Roberval street, between the existing sewer and Sherbrooke street, said sum payable entirely by the proprietors.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

4.—(24625) Submitted a report from the City Architect, recommending that Mr. Z. Alarie be granted permission to erect a steam boiler at No. 2473 Clarke street, Cad. Lot No. II, Subdivision P-395, Laurier Ward.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'accorder ledit permis.

5.—(24572) Soumis un rapport du notaire de la Ville, au sujet des instructions qui lui ont été données de signifier un protêt à la "Harris Construction Co." pour le mettre en demeure de remplir la tranchée de la rue Bélanger, suivant résolution du Bureau en date du 22 décembre 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De rescinder ladite résolution du Bureau en date du 22 décembre 1914, et de donner instructions à l'Ingénieur en Chef de notifier la "Harris Construction Company" que si les travaux en question ne sont pas exécutés dans les 48 heures, la Ville les fera exécuter aux dépens de ladite compagnie.

6.—(24167) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant des informations supplémentaires en rapport avec la pose de la chaîne du trottoir de la rue du Couvent.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer au Département en Loi, pour direction.

M. le Commissaire Hébert prend son siège.

7.—Soumis un rapport du Directeur du Bureau d'Hygiène, recommandant d'autoriser le paiement des montants ci-dessous à diverses Gouttes de Lait, savoir :

Saint-Jean Berchmans	\$300
Ville Emard	100
	— \$400

à être prise à même le montant de \$12,000, voté pour les "Gouttes de Lait."

Immaculée-Conception	\$150
Saint-Anselme	100
Sainte-Philomène	100
	— \$350

à être pris à même le crédit de \$6,000, voté pour les "Nouvelles Gouttes de Lait."

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport et d'autoriser le paiement des sommes ci-dessus.

8.—(24661) Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, demandant d'être autorisé à faire imprimer 2000 certificats de licence pour le service de l'inspection du lait et des fermes, au prix de \$20 le mille, soit en tout \$40, à être imputé sur le crédit voté pour "Déplacement des inspecteurs à la campagne."

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

9.—(24677) Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant d'approprier, à même le crédit de \$3,000, voté pour conférences sur l'Hygiène et la Tuberculose, une somme de \$276.70, pour les fins suivantes :

Dr J. C. Bourgoin, 3 conférences	\$30.50
Dr E. Gagnon, 3 conférences	51.60
Dr A. K. Malouf 5 conférences	59.00

Pour achat de 89 vues de couleur

35.60

Pour achat de deux lanternes de projection

100.00

—

\$276.70

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To concur in said report.

5.—(24572) Submitted a report from the City Notary, ahenant the instructions given to him to serve a protest upon the Harris Construction Co., to compel said company to fill up the excavation on Bélanger street, as per resolution of the Board dated the 22nd December 1914.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the resolution adopted by the Board of the 22nd December 1914 be repealed, and that the Chief Engineer be instructed to notify the Harris Construction Co. that if the works in question are not completed within 48 hours, the City will have them carried out at the said company's expense.

6.—(24167) Submitted a report from Deputy-Chief Engineer, transmitting supplementary information in connection with the curbstone on Convent street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the matter be referred to the Law Department for advice.

Commissioner Hébert took his seat.

7.—Submitted a report from the Medical Health Officer, recommending that the hereunder mentioned sums be paid to the different milk stations, to wit:

St. Jean Berchmans	\$300
Ville Emard	100
	— \$400

the said amount to be varied from the sum of \$12,000 voted for milk stations.

Immaculée-Conception

\$150

St. Anselme

100

St. Philomène

100

— \$350

said amount to be varied ex-appropriation of \$6,000 voted for new Milk Stations.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To concur in said report and to authorize the payment of the above sums.

8.—(24661) Submitted a report from the Medical Health Officer, asking for authorization to have 2,000 license certificates printed for the Milk and Farm Inspection Branch, at the cost of \$20 per thousand, or a total sum of \$40, to be charged against the appropriation voted to inspectors for transportation.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To concur in said report.

9.—(24677) Submitted a report from the Medical Health Officer, recommending that a sum of \$276.70, to be charged against the appropriation of \$3,000 voted for lectures on Hygiene and Tuberculosis, be applied to the following purposes:

Dr. J. C. Bourgeois, 3 lectures	\$30.50
Dr. E. Gagnon, 3 lectures	51.60
Dr. A. K. Malouf, 5 lectures	59.00
	— \$141.10

For the purchase of 89 coloured views

35.60

For the purchase of two stereopticons

100.00

—

\$276.70

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To concur in said report.

10.—(24662) Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant le paiement de deux comptes à "The Herald Company," au montant de \$87.41 et de \$8.44, en rapport avec l'impression des exemplaires de "L'Hygiène de l'enfance au premier âge."

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le paiement desdits comptes à même la balance disponible du crédit voté pour la publication du "Bulletin Sanitaire."

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que la séance soit ajournée au 30 décembre courant, à 5 heures p. m.

L. N. SENECA,
Secrétaire.

* * *

Compte-rendu de l'assemblée du 30 décembre 1915,
5 heures p. m.

Son Honneur le Maire, Président; MM. les Commissaires Ainey et Côté.

1.—Soumises deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$35,236.20 et \$45,998.16, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

2.—Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que les Départements de la Voirie, de l'Aqueduc et des Incendies reçoivent instructions de mettre les hommes et l'outillage nécessaire à la disposition du Surintendant des Parcs, pour l'établissement et l'entretien des Patinoires.

3.—M. l'échevin Lavergne se présente devant le Bureau, et demande que la Ville fasse les démarches nécessaires auprès des Compagnies de Messageries, pour obtenir qu'elles fassent la livraison des effets dans le quartier Rosemont.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De donner instructions au Secrétaire du Bureau d'écrire aux Compagnies, pour savoir si elles seraient prêtes à se rendre à cette demande, pour le quartier Rosemont, ainsi que pour les autres quartiers de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que la séance soit ajournée au 7 janvier 1915, à 3.00 heures p. m.

L. N. SENECA,
Secrétaire.

10.—(24662) Submitted a report from the Medical Health Officer, recommending that two accounts amounting to \$87.41 and \$8.44, be paid to "The Herald Company", for the printing of copies of the booklet dealing with Infantile Hygiene.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment of said accounts available appropriation voted for the printing of the "Bulletin Sanitaire".

11.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the meeting be adjourned until the 30th December instant, at 5 o'clock p.m.

L. N. SENECA,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 30th December 1914, p.m.

Present: His Worship the Mayor in the Chair, and Commissioners Ainey and Côté.

1.—Submitted two series of warrants verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$35,236.20, \$45,998.16, as per certified lists.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

2.—On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the Road, Water and Fire Departments be instructed to place the men and tools required at the disposal of the Superintendent of Parks for the flooding of skating-rinks and the maintenance thereof.

3.—Alderman Lavergne appeared before the Board, and asked that the Express Companies be requested to deliver packages in Rosemont Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That instructions be given to the Secretary of the Board, to write to the said Companies and ask them whether they are prepared to comply with the above request, as regards Rosemont Ward as well as the other wards of the City.

4.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the meeting be adjourned until the 7th January 1915, at 3.00 p.m.

L. N. SENECA,
Secretary.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 30 décembre 1914.

Son Honneur le Maire, M. Martin, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Bastien, Mayrand, Turcot, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Ménard, Rubenstein, Vandelac, Weldon, Loranger, Hushion, Dubois, Therrien, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Rochon, Dubois, Pauzé, Lavergne, et MM. Ainey, Côté, Hébert et McDonald, Commissaires.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

REQUETES.

1.—Du Contrôleur et Auditeur de la Cité soumettant un état démontrant le nombre d'employés à l'usine de filtration.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit transmis au Bureau des Commissaires et que le Greffier de la Cité reçoive instructions d'en fournir des copies à MM. les échevins O'Connell et L. A. Lapointe.

2.—Des citoyens du quartier Longue-Pointe demandant que le nom dudit quartier soit changé en celui de Mercier.

Sur proposition de M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ladite requête soit accordée et que la Commission de Législation soit priée de prendre les mesures nécessaires afin de faire amender la Charte en conséquence.

RAPPORTS.

3.—Du Bureau des Commissaires à l'effet d'acheter une certaine propriété de M. Emile Martineau re élargissement du Chemin de la Côte des Neiges.

4.—Du Bureau des Commissaires à l'effet d'acheter une certaine propriété de M. Camille Légaré re élargissement du Chemin de la Côte des Neiges.

5.—Du Bureau des Commissaires à l'effet d'acheter une certaine propriété de Mademoiselle M. Lacombe, re élargissement du Chemin de la Côte des Neiges.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. PAUZE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

6.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question re Marché St-Antoine.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. RUBENSTEIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et qu'une copie en soit transmise à M. l'échevin Hushion.

7.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer un compte dû à MM. Belcourt, Ritchie et Chevrier.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

8.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$2,100 pour la construction d'un égout dans la rue Vermette.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LAVERGNE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté, le nombre de membres présents excédant la majorité absolue requise par la loi.

CITY COUNCIL

Report of special meeting held on the 30th Dec., 1914.

Present: Ald. L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Bastien, Mayrand, Turcot, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Ménard, Rubenstein, Vandelac, Weldon, Loranger, Hushion, Dubois, Therrien, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Rochon, Dubois, Pauzé, Lavergne, and Messrs. Ainey, Côté, Hébert and McDonald, Commissioners.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

PETITIONS.

1.—From City Comptroller and Auditor submitting statement showing employees at Filtration works.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be transmitted to the Board of Commissioners and that the City Clerk be instructed to send copies thereof to Ald. O'Connell and L. A. Lapointe.

2.—From citizens Longue-Pointe Ward asking that the name of said ward be changed to that of Mercier Ward.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said request be granted and that the Legislation Committee be requested to take the necessary measures to have the Charter amended accordingly.

REPORTS.

3.—From Board of Commissioners to purchase a certain piece of property from Mr. Emile Martineau, re widening of Côte des Neiges Road.

4.—From Board of Commissioners to purchase a certain piece of property from Mr. Camille Légaré, re widening of Côte des Neiges Road.

5.—From Board of Commissioners, to purchase a certain piece of property from Miss M. Lacombe, re widening of Côte des Neiges Road.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PAUZE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

6.—From Board of Commissioners, replying to a question re St. Antoine Market.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. RUBENSTEIN, it was

Resolved: That said report be received and that a copy thereof be transmitted to Ald. Hushion.

7.—From Board of Commissioners, to pay an account due to Messrs. Belcourt, Ritchie and Chevrier.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

8.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$2,100 for the construction of a sewer in Vermette street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVERGNE, it was

Resolved: That said report be received, the number of members present exceeding the absolute majority required by law.

9.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$400 au Maire Suppléant, délégué à la Nouvelle-Orléans.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. TURCOT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

10.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de régler certaines réclamations se montant à \$1,326.28.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté, le nombre de membres présents excédant la majorité absolue requise par la loi.

11.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter une certaine propriété de M. Arthur Yale, re élargissement du Chemin de la Côte des Neiges.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. PAUZE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

12.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$500, re signature de débentures à New-York.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

13.—Du Bureau des Commissaires, soumettant au Conseil les conditions de l'emprunt de \$6,900,000.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ST-PIERRE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et déposé aux archives.

14.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de retourner au Fonds d'Emprunt une somme de \$34,800.

15.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$25,500 pour la construction d'un égout rue Duquesne.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

16.—De la Commission de Législation, re réclamation de M. T. A. Trenholme au sujet de l'expropriation de la rue Connaught.

17.—De la Commission de Législation, re amendements proposés au Code des Notaires.

18.—De la Commission de Législation, re amendements proposés au mode de l'évaluation municipale.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

19.—De la Commission Spéciale au sujet de la demande de la ville de Montréal-Est, re raccordement des égouts avec ceux de Montréal.

Sur proposition de M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission Spéciale soit reçu et adopté.

20.—De la Commission Spéciale, re construction d'une passerelle à l'avenue Régent.

M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ELIE,

Propose: Que le rapport de ladite Commission Spéciale soit adopté.

M. l'échevin MACDONALD, appuyé par M. l'échevin BLUMENTHAL, propose

En amendement:

Que le rapport du Bureau des Commissaires y annexé soit adopté.

Et un débat s'engageant, ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Macdonald, Blumenthal, Hushion. — 3.

Contre: L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Bastien, Mayrand, Turcot, Giroux, Houlé, Ménard, Rubenstein, Vandelac, Weldon, Loranger, Dubé, Therrien, Denis, Chartrand, Elie, Rochon, Dubois, Pauzé, Lavergne. — 24.

9.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$400 to delegate the Acting-Mayor to New Orleans.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

10.—From Board of Commissioners, to settle certain claims amounting to \$1,326.28.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted, the number of members present exceeding the absolute majority required by law.

11.—From Board of Commissioners, to purchase a certain piece of property from Mr. Arthur Yale, re widening of Côte des Neiges Road.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PAUZE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

12.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$500, re signature of bonds in New York.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

13.—From Board of Commissioners, submitting to Council conditions of loan of \$6,900,000.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ST-PIERRE, it was

Resolved: That said report be received and filed of record.

14.—From Board of Commissioners, to revert to Loan Fund a sum of \$34,800.

15.—From Board of Commissioners, to vote an appropriation of \$25,500 for the construction of a sewer in Duquesne street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

16.—From Legislation Committee, re claim of Mr. T. A. Trenholme concerning expropriation of Connaught street.

17.—From Legislation Committee, re proposed amendments to Code of Notaries.

18.—From Legislation Committee, concerning proposed amendments re municipal assessment.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

19.—From Special Committee, on demand of Town of Montreal-East to connect their sewers with the City's system.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report of the Special Committee be received and adopted.

20.—From Special Committee, re construction of overhead crossing at Regent Avenue.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. ELIE,

That the report of said Special Committee be adopted.

Moved in amendment by Ald. MACDONALD, seconded by Ald. BLUMENTHAL,

That the report of the Board of Commissioners thereto annexed be adopted.

And, a debate arising, said amendment being put, the Council divided:

Yea: Macdonald, Rubenstein, Hushion — 3.

Nays: L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Bastien, Mayrand, Turcot, Giroux, Houlé, Ménard, Rubenstein, Vandelac, Weldon, Loranger, Dubé, Therrien, Denis, Chartrand, Elie, Rochon, Dubois, Pauzé, Lavergne — 24.

Ainsi, il est rejeté.

La motion principale étant mise aux voix, elle est adoptée sur la même division renversée, et il est

Résolu: En conséquence.

21.—De la Commission Spéciale, re rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement de la somme de \$2,292 dans le Département des Incendies.

Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. CHARTRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission Spéciale soit reçu et adopté.

22.—Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que les rapports suivants qui sont soumis au Conseil, mais qui n'apparaissent pas aujourd'hui sur le feuilleton, soient maintenant pris en délibération.

(1) Rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer à M. J. A. Christin \$2,000 en règlement de sa réclamation.

(2) Rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement de la somme de \$182.46 pour payer certaines personnes employées au Pont Viau.

Le Conseil procède alors à l'étude desdits rapports et il est

23.—Soumis et lu un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de payer \$2,000 à M. J. A. Christin en règlement de sa réclamation contre la Cité.

Sur proposition de M. l'éch. BASTIEN, appuyée par M. l'éch. GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit rejeté (M. l'échevin Blumenthal dissident).

24.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement de la somme de \$182.46 pour payer certaines personnes employées au Pont Viau.

M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TURCOT,

Propose: Vu les renseignements qui ont été fournis au caucus des échevins ce matin, par le surintendant de la division nord, et vu que ce Conseil ne sait pas jusqu'à quel point la Cité se trouverait engagée en créant un précédent de la nature de celui qui est recommandé par le Bureau des Commissaires, qu'il soit

Résolu: Que ledit rapport soit rejeté, mais que ce Conseil est favorable à ce qu'à l'avenir les ouvriers qui travaillent pour la ville soient payés suivant l'échelle des salaires que la Cité a établie.

INTERPELLATIONS.

25.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires, avec prière d'y répondre à la prochaine assemblée du Conseil, par (a) M. l'échevin Houlé, re tramway, (b) M. l'échevin Elie, re bain Dagenais-Turner.

Son Honour le Maire offre alors ses bons souhaits aux membres du Conseil et au Bureau des Commissaires à l'occasion du nouvel an.

MOTION.

26.—M. l'échevin TURCOT, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE,

Propose: Que le rapport du Bureau des Commissaires, répondant à une interpellation de M. l'échevin Turcot concernant l'exploitation de la carrière du quartier Laurier, lequel rapport a été reçu à l'assemblée du Conseil tenue le 23 décembre, soit retourné au Bureau des Commissaires en informant ledit Bureau que les échevins réunis en caucus, ce matin, ont eu une entrevue avec les surintendants des différentes divisions du département des Travaux Publics et que ces messieurs ont déclaré que la carrière du quartier Laurier pouvait être mise en opération durant la

So it passed in the negative.

The main motion being put, it was carried on the same division reversed, and it was
Resolved: Accordingly.

21.—From Special Committee, re report of Board of Commissioners, to vary a sum of \$2,292, for the Fire Department.

On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. CHARTRAND, it was

Resolved: That said report of the Special Committee be received and adopted.

22.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That the following reports which are before the Council, but which are not on the order of the day of the present meeting be now taken up:

(1) Report from the Board of Commissioners, to pay to Mr. J. A. Christin \$2,000, in settlement of his claim;

(2) Report from the Board of Commissioners, to vary \$182.46 to pay certain persons employed at Viau bridge.

The Council thereupon proceeded to consider said reports and, submitted and read a report from

23.—From Board of Commissioners, to pay \$2,000 to Mr. J. A. Christin in settlement of his claim against the City.

On motion of Ald. BASTIEN, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said report be rejected. (Ald. Blumenthal dissenting).

24.—From Board of Commissioners, to vary \$182.46, to pay certain persons employed at Viau bridge.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. TURCOT,

In view of the information given at the caucus of Aldermen held this morning, by the Superintendent of the North Division, and as this Council ignores to what extent the City will be bound by creating a precedent such as that involved in the report of the Board of Commissioners, and it was

Resolved: That said report be rejected, but that this Council, however, favours the paying to the men working for the City of the wages specified in the schedule of salaries established by the City.

QUESTIONS.

25.—Certain questions were put to the Board of Commissioners, with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council by (a) Ald. Houlé, re tramway question; (b) Elie, re Dagenais-Turner bath.

His Worship the Mayor extended his good wishes to the members of the Council and the Board of Commissioners on the occasion of the New Year.

MOTION.

26.—Moved by Ald. TURCOT, seconded by Ald. LARIVIERE,

That the report of the Board of Commissioners, relating to a question put by Ald. Turcot, concerning the operation of the quarry in Laurier Ward, and which was received at a meeting of Council held on the 23rd Dec., be referred back to the Board of Commissioners and that the said Board be informed that the Aldermen in caucus assembled, this morning, had an interview with the Superintendents of the different divisions of the Public Works Department, and that the latter stated that the Laurier Ward Quarry could be operated during the winter

saison d'hiver, et vu que l'exploitation de cette carrière donnerait du travail à un grand nombre de journaliers, qu'il soit

Résolu: De prier le Bureau des Commissaires de bien vouloir voter les fonds nécessaires pour exploiter ladite carrière et en tirer la pierre nécessaire pour le macadamisage du boulevard Saint-Laurent et de la rue Notre-Dame, dans le quartier Longue-Pointe.

ORDRE DU JOUR.

27.—Etant lu le 66ième ordre du jour, il est
Ordonné: De le biffer.

28.—Etant lu le 10ième ordre du jour,
Sur proposition de M. l'échevin LETOURNEAU, appuyée par M. l'échevin DENIS, il est

Résolu: Que ledit item soit renvoyé au Dr S. Boucher, Médecin Officier de Santé, avec prière de l'étudier attentivement et faire au Conseil toutes suggestions qu'il croira devoir offrir à ce sujet.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL,
Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

RENE BAUSSET,
Sous-Greffier de la Cité.

season, and as the operation of this quarry would provide work for a large number of laborers.

It was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to vote the funds which may be necessary to operate the said quarry and extract therefrom the stone required for the macadamizing of St. Lawrence Boulevard and Notre Dame street, in Longue-Pointe Ward.

ORDER OF THE DAY.

27.—The 6th order of the day being read, the same was
Ordered: To be struck.

28.—The 10th order of the day being read,
On motion of Ald. LETOURNEAU, seconded by Ald. DENIS, it was

Resolved: That said item be referred to Dr. S. Boucher, Medical Health Officer, with a request that he shall consider the same carefully and make to Council in connection therewith any suggestion he may deem advisable.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSSET,
Assistant City Clerk.

— 192422
1877